

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Plus de 130 demandes d'agrément déposées

P2

RESSOURCES EN EAU

Fusion "dans un délai d'un mois" de l'ADE et l'ONA

P2

RÉCOMPENSE

LE NOBEL DE CHIMIE À UN DUO DE CHIRURGIENNES DES GÈNES

P24

ABDELMADJID TEBBOUNE AU JOURNAL L'OPINION

"Plus personne ne pourra toucher à la Constitution"

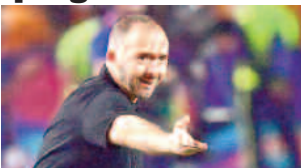
P3


Sport

BELMADI À PROPOS DES MATCHS AMICAUX

"Je cherche la difficulté pour progresser"

P13


CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

121 nouveaux cas confirmés, 94 guérisons et 6 décès

P3

RÉFUGIÉS SAHRAOIS

L'Algérie plaide pour l'application intégrale du plan de paix onusien

P4

CLIMAT

Septembre 2020, le plus chaud jamais enregistré dans le monde

P24

En Vrac
ETONOBILE

Par Madjid Khelassi

La voiture promise par le ministre de l'Industrie tarde à se faire voir... Serait-elle devenue cet obscur objet du désir... que nous ne palperons jamais ? Aux dernières nouvelles, il y aurait 133 demandes d'agrément de concessionnaires déposées sur le bureau du ministre. Ah la voiture et l'Algérien ! Une histoire qui date de la calèche.

De toutes les belles inventions que le siècle dernier aura mises en usage, l'automobile est la seule qui soit apparue avec l'indiscutable modestie d'un nom qui s'est tout de suite transformé en diminutif... L'auto.

El lotto, disent les Oranais, toujours plus proches de la réalité matérielle que le reste du pays. Etonobile dit-on au centre et Tomobile à l'Est du pays.

Il était une fois la voiture... Jusqu'à la fin des années 60, le quidam pouvait acheter sa voiture chez le concessionnaire dans toutes les villes d'Algérie.

Les années 70 marquèrent un tournant à 360° du mode d'acquisition des véhicules pour les particuliers. Les nationalisations tous azimuts touchèrent le secteur automobile qui prit carrément un virage RDA.*

Désormais, c'est l'Etat, et non le concessionnaire, qui régira le commerce automobile.

Une société nationale (la Sonacom) est créée pour la circonstance... et vogue la galère carrossée. Bon de commande qu'il faut plastifier car le délai est une éternité pas très socialiste. Pas pour l'Etat et ses commis qui troquent les 404 et les DS pour les Mercedes et autres berlines de renom, toutes noires, pour rajouter la boule de gomme au mystère.

Ce fut la première arme de distinction massive. Le système oui, le peuple non ! Boumedienne disparut, Chadli vint. (Il roulait déjà en BMW avant de devenir Président). Les premières ouvertures (économiques) du pays sur le monde, nous amenèrent l'affreuse 604, que des plus malins que d'autres, conduisaient déjà. Puis rebolote, et re-Sonacom mais cette fois-ci avec un penchant Japonisant... Bonjour la Honda dans tous ses modèles : Civic, Accord Quintet, Wagon et tutti quanti. Mais toujours pour l'Etat et les petits copains de la république. Cette fois-ci, c'est carrément une arme de distraction massive. Boutef s'amena et amena sa clique... A star is born. La voiture devint une arme de dilapidation massive. Concessionnaires marron mafieux, et clientèle du même bord. Nous eûmes un salon de l'auto quotidien sur nos routes... Audi, Mercedes, Porsche, Jaguar, Ferrari, le diable est dans les détails de la rapine. Oligarchie carrossée et peuple zieuteur... la boîte automatique guida ce beau monde à El Harrach. Il était une fois la voiture. Ferhat Ait Ali nous dit qu'il n'y a plus d'argent ! Roulons tous à vélo et vous le premier, Monsieur le ministre. Chiche ! Décidément, la voiture est toujours une arme de distraction massive... pour occuper le peuple.

*RDA (République démocratique allemande)

Brèves

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Plus de 130 demandes d'agrément déposées

Un total de 133 demandes d'agrément pour l'importation de tous types de véhicules neufs a été déposé au niveau du ministère de l'Industrie depuis l'entrée en vigueur du nouveau cahier des charges de l'industrie automobile, a indiqué mardi à Tizi-Ouzou, le premier responsable du secteur, Ferhat Ait Ali Braham. Elles seront, a-t-il souligné "toutes étudiées et ces opérateurs auront leurs réponses dans un délai de 30 jours", expliquant qu'après l'arrêt de l'activité d'assemblage, "il fallait alimenter le marché national en attendant que des investisseurs sérieux émergent" d'où, a-t-il expliqué, "la décision d'ouvrir le marché à l'importation de véhicules neufs". Une fois les autorisations délivrées par son département, le ministre a expliqué qu'il relève des prérogatives du ministère du Commerce de "veiller à ce que les clauses du cahier des charges soient respectées". Pour le ministre, "quiconque répond aux conditions contenues dans le cahier des charges aura son agrément" faisant remarquer que celles-ci "ne sont ni difficiles, ni draconiennes", mais constituent "un strict minimum exigible pour tous les opérateurs et garantissant la protection du client, qui constitue le maillon faible de cette chaîne". Il citera, à titre d'exemple, l'obligation de disposer de services après-vente et la mise à disposition du produit commandé 07 jours après le paiement du montant intégral par le client, soulignant que l'Etat vise à "atteindre les standards internationaux pour ce genre d'activités, préserver le client et aussi les réserves de change du pays". S'agissant de l'article de loi relatif à l'importation de véhicules de moins de trois ans d'âge, le ministre a indiqué que celui-ci "n'a pas été abrogé mais gelé" jusqu'à nouvel ordre, rappelant qu'il y a eu "beaucoup de problèmes par le passé avec ce genre de véhicules". Le gouvernement, a-t-il ajouté, travaille toujours à la régulation de ce marché qui ne profite pas au simple citoyen mais à des réseaux bien organisés, en évitant d'être "en contradiction avec l'intérêt national et les réglementations régissant les contrôles des changes".

R.E

RESSOURCES EN EAU

Fusion "dans un délai d'un mois" de l'ADE et l'ONA

La fusion de l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national d'assainissement (ONA) se fera dans "un délai d'un mois," a annoncé mardi à El Tarf le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki. S'exprimant à l'issue d'une visite de travail et d'inspection effectuée conjointement avec le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et la Condition de la femme, Kaouter Krikou, M. Berraki a affirmé que cette opération sera concrétisée dans un mois, alors que l'intégration totale des stations de dessalement des eaux au ministère de tutelle est prévue "d'ici à cinq (5) ans." Mettant en exergue les efforts fournis par l'Etat dans le cadre de l'amélioration du service public en matière d'AEP, le ministre a indiqué que "la priorité est accordée au lancement de projets d'AEP destinés à combler ce manque dans 12 régions du pays." En plus de la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable par la mobilisation des capacités hydriques, le ministre a fait état du financement de projets "urgents" appelés à mettre un terme aux perturbations dans ce domaine, ainsi que la signature de 20 conventions par le biais de l'agence de gestion intégrée des ressources en eau, dans le cadre d'une opération visant la protection de la nappe phréatique souterraine. Plusieurs autres points, liés à la protection des villes contre les inondations qui sont "cycliques" au niveau d'El Tarf, le curage des oueds et la rationalisation des moyens d'intervention, ont été évoqués au cours de la visite de la délégation ministérielle.

R.N

INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE ET ÉLECTROMÉNAGÈRE

Le cahier de charge soumis bientôt au gouvernement

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, a indiqué mardi à Tizi-Ouzou que le cahier des charges devant régir l'industrie électronique et électroménagère sera soumis courant de la semaine prochaine au gouvernement et publié au Journal officiel au plus tard, la mi-octobre en cours.



S'exprimant lors d'un point de presse à l'issue de sa visite dans la wilaya, le ministre a souligné que ce texte réglementaire "a nécessité un volet technique plus poussé que les autres filières", notamment, à cause des taux d'intégration qui diffèrent d'un segment à l'autre de cette filière. "Les taux d'intégration dans le froid, le matériel de cuisine ou les radiateurs n'étant pas les mêmes, il fallait étudier un barème pour ne pas exiger l'impossible au niveau international, d'un côté, et ne pas être permissif d'un autre", a-t-il expliqué. Lors de cette visite qui a conduit à travers deux complexes de cette filière au niveau de la wilaya, à savoir l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (Eniem) et Electro-industrie (EI) d'Azazga (filiale du groupe Elec El Djazair), le ministre a fait savoir que le gouvernement est décidé à encourager le tissu économique national,

public ou privé, qui s'inscrit dans le cadre de politique publique d'investissement. "Nous allons encourager et accompagner toutes les démarches qui s'inscriront dans la politique de relance de l'économie nationale", a-t-il rassuré, exhortant les gestionnaires industriels à "cibler les segments porteurs et prendre en considération le souci de rentabilité économique et financière de l'entreprise". Evoquant les projets de partenariat, qu'ils soient public-privé ou nationaux-étranger, M. Ait Ali a souligné que l'Etat est favorable à toute entreprise de partenariat qui garantit "un seuil d'intégration". "Nous sommes pour un partenariat aussi bien étranger que local qui doit être quantifié, estimé et facturé pour ne pas refaire les erreurs du passé", a-t-il soutenu, à ce propos. Il a, également, fait part de la disponibilité

de son département ministériel à accompagner toutes les entreprises qui investissent dans la recherche, notamment par des "incitations fiscales", déplorant que "des groupes industriels, publics et privés, ne dépendent aucun centime dans le développement de la recherche". Le ministre s'est, par ailleurs, engagé à étudier les plans de relance qui lui ont été présentés à l'occasion de cette visite par les responsables de ces deux entreprises, ENIEM et EI, tout en les incitant à œuvrer à s'inscrire d'avantage dans la logique d'intégration pour promouvoir le produit national. Après avoir évacué "les hérésies ayant plombé l'économie nationale pendant des décennies, l'Etat n'a ni les moyens, ni la volonté ni le penchant de dépendre de l'importation", a-t-il soutenu, appelant à "promouvoir le potentiel industriel de la wilaya."

R.E

PRODUIT MIS SUR LE MARCHÉ

Certificat de conformité pour les 5 prochaines années

Aucun produit importé ou de fabrication locale ne sera mis sur le marché national sans l'obtention d'un document ou d'un certificat de conformité, et ce pour les cinq prochaines années, a annoncé mardi, depuis Boumerdes, le ministre du Commerce, Kamel Rezig. Le ministre, qui intervenait lors d'une rencontre avec les opérateurs économiques et les commerçants dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, a affirmé qu'"un travail est en cours afin de modifier et actualiser les textes juridiques dans l'objectif d'interdire la mise sur le marché, pour les 5 prochaines années, de tout produit d'importation ou de fabrication locale ne possédant pas de document de conformité. «Nous voulons instaurer un système juridique à tra-

vers lequel, il pourra être possible de juger de la qualité et du type des différents produits mis sur le marché national et de leur conformité aux normes internationales et locales», a affirmé M. Rezig. Indiquant que le travail a été déjà entamé à travers des commissions spécialisées pour revoir et créer une nouvelle cartographie de tous les laboratoires publics et privés répartis à travers le pays et qui auront la charge de procéder à des analyses sur les produits qui seront mis sur le marché, le ministre du Commerce a fait savoir que le secteur disposait actuellement de 54 laboratoires qui s'ajoutent à un nombre de laboratoires relevant des secteurs public et privé. En vue de permettre à ces laboratoires d'effectuer les analyses, le contrôle et l'homologation des produits, M. Rezig a

fait état de la présentation, en 2020, de 8 laboratoires aux fins d'obtention d'accréditation par l'organisme Algerac, qui est un laboratoire d'analyses ayant obtenu une reconnaissance internationale spécialisée dans ainsi que 810 de laboratoires, pour l'année 2021 et ce, jusqu'à ce que ces laboratoires soient tous accrédités. A ce propos, le ministre a fait état de l'ouverture d'un atelier spécialisé dans la conception de fiches techniques pour chaque produit à mettre sur le marché national, rappelant la mise en place, lors des huit premiers mois de l'année en cours, de 128 fiches techniques ou normes concernant des produits alimentaires de large consommation, en attendant la réalisation de 300 autres fiches techniques devant être réalisées l'année prochaine concernant des

milliers de produits. Ces 128 fiches techniques ou normes seront rendues publiques d'ici à la fin de l'année en cours, sous forme de manuel ou de guide à distribuer aux laboratoires afin de s'y référer à chaque opération de contrôle de conformité. Insistant, par ailleurs, sur l'importance que revêt le "Registre de commerce itinérant" dans la satisfaction des besoins de la population notamment les habitants des zones d'ombre, M. Rezig a rappelé le lancement, depuis quelque mois, du recensement des espaces de stockage relevant des secteurs public et privé. Le but étant de connaître l'emplacement de ces espaces, leur capacité, la nature et la gestion des produits stockés, en vue de réguler et organiser le marché.

R.N

ABDELMADJID TEBBOUNE AU JOURNAL L'OPINION

«Plus personne ne pourra toucher à la Constitution»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, dans une interview au journal français L'Opinion, que la Constitution est un "document sacré" et que, désormais, plus personne ne pourra y toucher pour briguer un troisième mandat.

«La Constitution est un document sacré. Si le peuple la respecte, les dirigeants doivent la respecter encore plus. C'est peut-être philosophique pour certains.» "Je m'interdis de juger mes pairs et ne jette la pierre à personne. Mais on a vu les conséquences de ces prolongements successifs. Le président Zeroual avait fixé une limite à deux mandats. Moi, j'y tiens personnellement, aussi bien pour la présidence que pour le Parlement", a-t-il souligné. Interrogé sur une prétendue répression à l'égard des journalistes et des militants du hirak, le président Tebboune a assuré qu'"aucun journaliste n'a été arrêté pour le fait d'être journaliste", rappelant que "depuis le temps où j'étais ministre de la Communication et de la Culture, j'ai toujours voué le plus grand respect à la presse et je n'ai pas fait de différence entre la presse publique et privée". "Seulement, le fait d'être journaliste ne donne aucune immunité concernant l'atteinte à l'ordre public", a-t-il fait observer. Pour le président de la République, "il y aura toujours des voix discordantes", car "chacun voit les choses à sa manière", relevant qu'"une République qui cherche à entamer une vraie démocratisation de la vie publique, tient compte de l'avis de la majorité tout en respectant les avis minoritaires". "Il y a des ONG qui sont stigmatisées pour leur acointance, leur manière de voir les choses, leur négativisme. D'autres sont très respectables et nous comptons sur leur avis. Il n'y aura pas de répression, mais de la protection de l'ordre public.

Interrogé sur les décisions prises pour restaurer l'autorité de l'Etat, le président Tebboune a indiqué "nous avons procédé à des changements dans tous les corps de l'Etat et nous nous sommes attelés à fournir les efforts pour que le projet de Constitution soit le reflet réel de la demande populaire de changement, comme je m'y étais engagé durant la campagne". Il a rappelé que le 22 février 2019, "pratiquement, toute la population est sortie dans la rue pour exprimer son ras-le-bol par rapport à tout ce qui s'était passé les deux à trois années précédentes et s'était achevé par une comédie de préparation d'une élection pour un cinquième mandat, sachant que le président Bouteflika était devenu impotent. Le hirak béni a mis fin à cette comédie". "Protégé par l'armée et les services de sécurité, ce mouvement populaire et civilisé s'est exprimé de façon très politique et très pacifique", a soutenu le président de la République. Le plus difficile fut de regagner la confiance de ce peuple désabusé par des années de gestion folklorique qui tenait de la république bananière. Il fallait montrer que le changement était radical au niveau de la gestion locale, régionale et nationale". S'agissant de la "promotion du renouvellement générationnel", M. Tebboune a indiqué que c'était "un de mes engagements essentiels", ajoutant qu'il a commencé samedi dernier à "concrétiser ce changement afin de créer une nouvelle génération d'entrepreneurs, de permettre aux jeunes de s'émanciper économiquement, de ne pas être obligé de montrer patte blanche à tel ou tel oligarque". "L'Etat va les aider



à émerger en tant que force économique. Les start-up algériennes deviennent une réalité", a-t-il souligné, relevant que sur le plan politique, il s'est engagé à introduire "le maximum de jeunes au niveau des instances élues, y compris au sein de l'Assemblée populaire nationale". "Ils seront là pour représenter le peuple de manière plus moderne. J'espère avoir une majorité de jeunes aux assemblées nationale, régionale, au niveau des wilayas et des municipalités", a-t-il mentionné.

NOUS AVIONS DÉJÀ EU NOTRE PROPRE PRINTEMPS ALGÉRIEN

Interrogé sur "les nombreux bouleversements politiques qui ont eu lieu en Afrique depuis 2011", le président Tebboune a indiqué que l'Algérie "n'a pas subi le Printemps arabe. Le 5 octobre 1988, nous avions déjà eu notre propre printemps algérien". Il a ajouté dans ce sillage, que "la société s'est métamorphosée, le pouvoir aussi", relevant que "le multipartisme a aidé à l'introduction de nouvelles idées politiques et économiques. Le pays a commencé à entrer dans le libéralisme pour sortir de l'économie socialiste et administrée. Malheureusement, il y a eu un dérapage en 1992. Cette démocratie débutante, à laquelle tout le monde aspirait, a été squattée par un mouvement islamiste". "Nous sommes entrés dans les ténèbres de la transition qui a duré une dizaine d'années avec un nombre de victimes incalculable,

des pertes économiques estimées à plusieurs dizaines de milliards de dollars... On a essayé, par la suite, de reprendre le cours normal de choses. A la fin des années 2012-2014, on a revécu les mêmes déviations avec un pouvoir personnel adossé à la +kleptocratie+ qui s'est emparée des richesses du pays. Cela a donné le « hirak béni » du 22 février", a-t-il ajouté. S'agissant des révolutions récentes, le président Tebboune a observé que les pays maghrébins comme la Tunisie "ont fait leur mue", ajoutant "nous avons fait la nôtre." Le reste de l'Afrique est malheureusement resté sur l'héritage colonial. La misère, la pauvreté, la non-structuration réelle des Etats s'est traduite par une certaine fragilité dans la gouvernance. Je souhaite personnellement que ce qui s'est passé au Mali ne soit pas le début d'un +Printemps africain+." -crise malienne : la solution réside dans les accords d'Alger= Interrogé sur la crise malienne, le président Tebboune a assuré que la solution est à "90% algérienne", ajoutant que l'Algérie, depuis son indépendance, ne s'est pas occupée à régler les contentieux ethniques et géographiques des pays de la région. Le président de la République a rappelé que tous "les antagonistes se sont retrouvés (par le passé) à Alger et ont accepté un mode d'emploi pour régler cette question et reprendre une intégration réelle du nord et du sud à travers des actions sociales, politiques, économiques, organisationnelles", affirmant que "la solution réside dans les accords d'Alger".

LA CRISE LIBYENNE : IL FAUT COMMENCER PAR BÂTIR LA LÉGITIMITÉ POPULAIRE

A propos de la crise libyenne, M. Tebboune a indiqué que pour "reconstruire la Libye, il faut commencer par bâtir la légitimité populaire", ajoutant qu'"il faut donc organiser des élections, quitte à le faire d'abord région par région". La démarche consistera, ensuite, à "reconstruire toutes les institutions : Assemblée nationale, élection d'un Premier ministre, peut-être même d'un président de la République. Il faudra aussi revoir la base de la Constitution et l'équilibre des forces politiques pour assier de bonnes relations et le respect entre les institutions de l'Etat", a-t-il préconisé. Interrogé sur une possible collaboration avec le président Macron pour résoudre ces crises, le président Tebboune a indiqué qu'"on peut travailler ensemble sans que les actions des uns soient antonymiques à celles des autres. En partenaires égaux -et je maintiens égaux-. Il a indiqué dans ce cadre que "les visions sont assez proches", ajoutant que "notre vision est purement fraternelle. Nous n'avons aucune ambition géopolitique ou économique, mais de sauvetage de nos pays frères. La vision, qui ne tient pas uniquement au président de la République française, est peut-être une vision de puissance, d'ex-puissance coloniale".

Synthèse : Aziz.T et APS

AFFAIRE CHAÏMA

L'avocate Ait Zaï appelle au durcissement des peines

L'assassinat horrible de la jeune Chaïma relance, encore une fois, le débat sur la violence à l'égard des femmes en Algérie. Intervenant, hier, à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, Nadia Ait Zaï, avocate et militante pour les droits de la femme, dit qu'il faut durcir les lois et qu'elles doivent être maximales. « Condamner jusqu'à perpétuité et sans grâce. Comme ça, entre quatre murs, il comprendra sa douleur et servira d'exemple aux autres », ajoute-t-elle. Selon l'invitée, il faut agir vite dans cette affaire et surtout frapper fort. Elle estime que

les médias doivent aussi jouer leur rôle en vulgarisant, au maximum, les peines pour dissuader toute tentative de commettre ce genre d'actes horribles. Concernant le débat, relancé, sur la peine de mort, l'intervenante estime que la peine capitale ne va pas empêcher les criminels de passer à l'acte. Notant qu'on est à la veille de la célébration de la Journée mondiale contre la peine de mort, décrétée ainsi depuis le 10 octobre 2002, Mme Ait Zaï estime que c'est « un faux débat ». « L'Algérie a un moratoire depuis 1993 et elle y tient. Moi je trouve que c'est très bien que notre pays se conforme aux conven-

tions internationales », insiste-t-elle. Mme Ait Zaï recommande, également, la mise en place d'un dispositif de surveillance des agresseurs. « D'ailleurs, si ce délinquant, qui a tué Chaïma, a été mis sous surveillance après sa première agression, ce crime aurait pu être évité », regrette-t-elle. De son avis, ces personnes doivent faire objet d'un fichier, créé au niveau de la police, afin d'éviter la récidive en utilisant un bracelet électronique qui est important pour suivre leurs traces et déplacements. Selon elle, la création d'un tribunal uniquement chargé de ces affaires nous aidera à avancer

plus vite dans la lutte contre la violence faites aux femmes. « Ce n'est que ainsi que le ministre de la Justice pourra faire ses études sur les victimes et les auteurs et en même temps réajuster la loi en fonction de ce qui nous arrive », conclut-elle. Commentant l'article 40 de la nouvelle Constitution qui garantit la protection de la femme contre les violences, Maître Nadia Zaï estime que c'est une bonne chose que l'Etat s'engage à ouvrir des centres d'accueil pour les victimes, qui ont droit à une assistance judiciaire gratuite. « Ce que nous demandons, c'est que cette assistance soit auto-

matique et que la victime n'aura pas besoin d'aller déposer un dossier pour étudier son affaire », ajoute-t-elle. Dans cette protection, dit-elle, le principe est posé, mais il manque quelques mécanismes que, j'espère, la loi mettra en place. « Les femmes ne dénoncent pas systématiquement à cause de leurs enfants ou de peur de se retrouver à la rue », fait-elle savoir. L'instauration d'un mécanisme de signalement automatique permettra, selon la féministe, de suivre ces femmes et de poursuivre les auteurs des actes de violence.

R.N

RÉFUGIÉS

L'Algérie pour le renforcement des capacités humanitaires de l'Afrique

L'Algérie a plaidé, lundi, au nom du Groupe africain à Genève, pour le renforcement des capacités humanitaires des pays africains, soulignant l'urgence de s'attaquer aux causes profondes des déplacements forcés par le biais de "solutions globales, durables et inclusives".



Il est particulièrement impératif de protéger et de renforcer les capacités humanitaires des pays africains qui, malgré le fardeau supplémentaire qui pèse sur leurs économies, continuent de faire preuve de solidarité envers les personnes déplacées de force, dans la tradition africaine d'hospitalité et de générosité", a déclaré l'Algérie au cours de la 71^e session du Comité exécutif du Programme du Haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés. La Mission permanente d'Algérie auprès de l'Office des Nations unies à Genève a noté, dans sa déclaration au nom du Groupe africain lue par le chargé d'affaires Mehdi Litim, le sous-financement des activités du HCR en Afrique, soulignant que "le niveau actuel de financement n'est pas proportionnel au nombre de personnes relevant de son mandat dans la région". Dans cette déclaration "le Groupe africain a noté, avec une "profonde inquiétude", le sous-financement enregistré dans le budget final pour 2019". Le manque de financement a affecté, regrette aussi la mission d'Algérie à Genève, de "nombreux programmes de protection et d'assistance en Afrique". "Il est clair que, sans les ressources budgétaires requises, la réponse sera en deçà de l'exigence minimale pour les populations qui dépendent de l'aide humanitaire", a-t-elle affirmé, tout en reconnaissant l'engagement politique fort manifesté par les pays africains pour accroître les possibilités de solutions durables pour les personnes déplacées de force. A ce propos, le Groupe

africain a réitéré son "appel à la communauté internationale pour garantir un financement adéquat et flexible au profit des opérations du HCR en Afrique, appelant à doter les pays africains de "plus grandes opportunités économiques pour aider et protéger les personnes déplacées de force".

S'attaquer aux causes profondes des déplacements forcés

Selon la déclaration du groupe africain, la pandémie de la COVID-19 a démontré "l'importance du Pacte mondial sur les réfugiés en tant qu'outil essentiel pour relever les défis globaux. Le Groupe s'est dit, à ce titre, "fortement attaché" à ce Pacte, exhortant la communauté internationale à "œuvrer à la concrétisation du principe du partage des charges et des responsabilités". A ce propos, le Groupe a soutenu que "le contexte actuel ne devrait pas se limiter à la lutte contre une pandémie. Il est, en effet, tout aussi urgent de s'attaquer aux causes profondes des déplacements forcés par le biais de solutions globales, durables et inclusives". Dans ce sillage, le groupe a réitéré sa position sur la nécessité pour la protection internationale d'inclure des dispositions de stabilité pour permettre aux personnes déplacées de force de préserver leur dignité et d'apporter des solutions durables aux situations prolongées", afin qu'elles ne deviennent pas un "phénomène familier normalisé". S'agissant du rapatriement volontaire, le Groupe africain a réaffirmé que cette option "de-

meurait la solution durable préférée pour les réfugiés". Dans le même contexte, l'Algérie s'est félicitée au nom du Groupe africain des "accords tripartites signés en 2019, avec certains pays africains, afin de faciliter le rapatriement volontaire des réfugiés, ainsi que du soutien apporté aux rapatriés pour faciliter leur intégration dans la société, regrettant toutefois la baisse de 46% du rapatriement volontaire en 2019.

Le Groupe africain a salué aussi "les efforts déployés par le HCR pour prévenir et mettre fin à l'apatridie. Notant avec inquiétude que le nombre d'apatrides a atteint 4,2 millions fin 2019, il a estimé qu'il restait beaucoup à faire pour mettre fin à l'apatridie d'ici 2024.

Les déplacements forcés, "une menace sérieuse"

La délégation algérienne a exprimé, en outre, au nom du groupe africain sa "vive préoccupation" face à la tendance croissante des déplacements forcés dans le monde touchant désormais plus de 1% de l'humanité. "Le Groupe africain demeure profondément préoccupé par la tendance croissante des déplacements forcés dans le monde. Nous sommes attristés de constater que des millions de personnes traversent encore mers et déserts pour fuir les conflits, les tensions politiques et les effets dévastateurs des catastrophes naturelles", a-t-elle souligné dans la même déclaration. Il y a selon les divers rapports publiés cette année,

note la Mission permanente d'Algérie, "pas moins de 86,5 millions de personnes relevant du mandat du HCR jusqu'à fin 2019, soit plus de 1% de l'humanité".

Ces chiffres alarmants ont été aggravés en 2020, selon la déclaration, "par la pandémie de la COVID-19, qui pose des défis à la protection des réfugiés et des autres personnes relevant du mandat du HCR".

"Cette situation demeure une menace sérieuse, en particulier dans les zones affectées par les conflits, les tensions politiques et les catastrophes naturelles", a-t-elle fait remarquer.

Par ailleurs, la délégation algérienne a noté avec satisfaction que "la crise sanitaire mondiale n'a pas affaibli la détermination du HCR à se tenir aux côtés des réfugiés, des déplacés internes et des pays d'accueil", appelant toutefois l'Organisation à "continuer de travailler avec toutes les parties prenantes concernées pour veiller à ce que les réfugiés et les autres personnes relevant de son mandat aient accès, sans discrimination, aux services de base et aux traitements".

"Il est particulièrement impératif de protéger et de renforcer les capacités humanitaires des pays africains qui, malgré le fardeau supplémentaire qui pèse sur leurs économies, continuent de faire preuve de solidarité envers les personnes déplacées de force, dans la tradition africaine d'hospitalité et de générosité", a-t-elle soutenu.

APS

RÉFUGIÉS SAHRAOIS

L'Algérie plaide pour l'application intégrale du plan de paix onusien

L'Algérie a plaidé hier à Genève pour l'application intégrale du plan de paix des Nations unies pour le Sahara occidental afin de régler la crise des déplacements forcés dans ce territoire occupé, à travers "le retour librement consenti" des réfugiés sahraouis. Intervenant lors de la 71^e session du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations unies pour les Réfugiés (ExCom/HCR), qui se tient à Genève du 5 au 9 octobre en cours, Mehdi Litim, chargé d'affaires auprès de la mission algérienne à Genève, a rappelé que l'Algérie "accueille depuis quarante-cinq (45) ans les réfugiés du Territoire non-autonome du Sahara occidental dans les camps près de Tindouf", l'une des situations les plus prolongées au monde. "La solution durable pour y remédier passe par le retour librement consenti des réfugiés sahraouis, dans le cadre de l'application intégrale du Plan

de paix des Nations unies pour le Sahara occidental, qui garantit au peuple sahraoui le droit de déterminer librement son avenir", a-t-il souligné. "Ce Plan de paix représente un package cohérent, interdépendant et indissociable visant à mettre fin au conflit du Sahara occidental, qui constitue la cause profonde de ce déplacement forcé", a-t-il poursuivi, précisant à cet égard, que "le recensement des réfugiés sahraouis est une opération faisant partie intégrante de ce Plan, ce qui la distingue de l'enregistrement préconisé dans d'autres situations de réfugiés". Dans l'intervalle, l'Algérie continue de s'acquitter de ses obligations de protection et d'assistance, et de faciliter l'exécution des programmes humanitaires en faveur des réfugiés sahraouis, en étroite collaboration avec ses partenaires internationaux, a indiqué M. Litim. Cette année, ces efforts et cette collaboration ont permis de prémunir ces réfu-

giés de la propagation de la pandémie de COVID-19. "Nous saisissons cette occasion pour renouveler nos remerciements aux donateurs pour leur soutien et leur générosité, qui permettent d'alléger les difficultés de ces réfugiés", a-t-il dit dans ce contexte. "Nous saluons également le HCR pour l'organisation de visites régulières, au profit des donateurs, dans les camps près de Tindouf", a ajouté M. Litim, précisant que ces visites "permettent, non seulement de donner plus de visibilité aux vulnérabilités auxquelles sont exposés ces réfugiés, mais également de confirmer le bien-fondé et l'intégrité de cette opération, ainsi que la gestion de ces camps dans le respect des règles du HCR en la matière". Toutefois, a-t-il déploré, cette opération souffre d'un sous-financement chronique. Cette année encore, elle n'est financée qu'à hauteur de 44%.

Ce sous-financement "demeure une source de

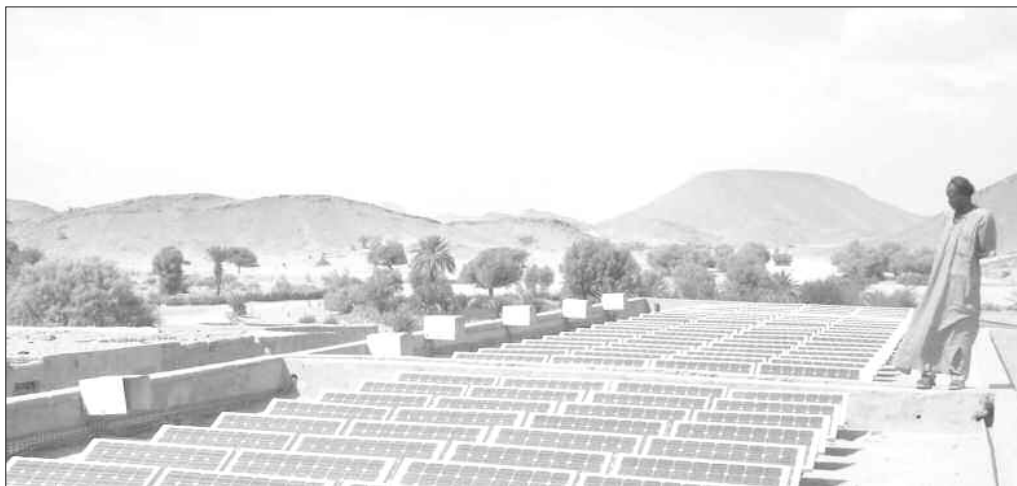
préoccupation, car il affecte sévèrement les besoins des réfugiés sahraouis, dont le nombre a significativement augmenté ces dernières années", a-t-il relevé. A cet effet, Mehdi Litim a renouvelé l'appel de l'Algérie lancé au HCR pour "tenir officiellement compte des conclusions de l'étude commune inter-agences de mars 2018, dont le rapport final intitulé "Les Réfugiés Sahraouis à Tindouf, Algérie : Population totale des camps" arrête le chiffre de 173 600 réfugiés sahraouis. "Nous exhortons tout aussi fortement le HCR à procéder à la publication de l'évaluation des vulnérabilités, qui devait compléter cette étude, en décembre 2018", a-t-il poursuivi avant de réitérer "l'hommage appuyé de l'Algérie au HCR pour l'engagement constant dont il fait preuve, malgré un contexte difficile, au service des réfugiés et des autres personnes déplacées de force".

APS

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'Algérie veut développer la coopération scientifique avec le PNUD

Le ministre de la Transition Énergétique et des Energies Renouvelables, le Professeur Chems Eddine Chitour, a reçu en audience la Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Algérie, Blerta Aliko, avec qui il a évoqué les perspectives et moyens de renforcer la coopération bilatérale avec le PNUD dans le domaine de la transition énergétique, indique un communiqué du ministère.



La discussion lors de cette audience, tenue mardi, a porté sur les possibilités d'échanges avec le PNUD en matière de partage d'expertise et d'expérience, de renforcement des capacités et ce à travers des actions concrètes qui permettront un accompagnement dans la réalisation des objectifs nationaux notamment le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique et des projets y afférents. Dans ce cadre, le ministre a exprimé le souhait de l'Algérie de bénéficier

de l'expertise d'une institution aussi prestigieuse que le PNUD, de point de vue académique mais éventuellement des savoirs qui existent dans certains nombre d'universités et auxquels nous pouvons y avoir accès. Cette rencontre a été également l'occasion de présenter les activités du ministère de la Transition Énergétique et des Energies Renouvelables, qui vise notamment à la mise en place d'un nouveau modèle énergétique à l'horizon 2030. A cet effet, monsieur le ministre a évoqué l'importance de la formation

scientifique et technologique dans la concrétisation des objectifs du pays dans ce domaine. Il a annoncé, à cet égard, que l'institut de la transition énergétique et des énergies renouvelables (ITEER) sera ouvert à Sidi Abdellah (Alger), en septembre 2021, dans l'objectif de former, des experts capables de prendre en charge le plan des énergies renouvelables et d'économie d'énergies. La représentante résidente du PNUD a réitéré son soutien et l'engagement de son institution à mettre tous les moyens nécessaires pour concrétiser une coopération

fructueuse, dans les domaines de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables. Par ailleurs, il a été évoqué la possibilité de l'organisation d'une manifestation avec le PNUD qui aura pour thématique la transition énergétique en Algérie au courant de l'année 2021. Enfin, le Professeur Chitour a proposé d'organiser d'autres réunions entre les experts des deux parties pour identifier conjointement les axes et projets de coopération à mettre en œuvre, selon le même communiqué.

APS

PÉTROLE

Le Brent recule à 41,87 dollars à Londres

Les prix du pétrole cédaient du terrain hier, après deux séances de forte hausse, stoppés par l'annonce du report des négociations sur un plan d'aide aux Etats-Unis et avant la publication plus tard dans la journée des stocks américains par l'EIA. Vers 09H45 GMT (10H45 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 41,87 dollars à Londres, en baisse de 1,83% par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril américain de WTI pour novembre perdait 2,19% à 39,78

dollars. Le président américain Donald Trump a acté mardi la fin des négociations avec les démocrates sur un plan d'aide à l'économie américaine, une décision "qui pèse sur les prix" du brut, a estimé Carsten Fritsch, analyste de Commerzbank. Les deux cours de référence ont commencé à battre en retraite dans la foulée de l'annonce, après avoir engrangé près de 10% lundi et mardi, une hausse toutefois comparable à la chute des deux séances précédentes. Les investisseurs sont également attentifs

hier au rapport hebdomadaire de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) sur les stocks de brut dans le pays pour la semaine achevée le 2 octobre. Après une hausse de près d'un million de barils annoncée mardi par l'American Petroleum Institute, fédération qui regroupe les professionnels du secteur pétrolier mais dont les chiffres sont jugés moins fiables, le marché s'attend à une baisse de 1,2 million de baril de la part de l'EIA, selon la médiane d'analystes interrogés par l'agence Bloomberg. Le senti-

ment des analystes est par ailleurs mitigé au sujet de l'offre. D'un côté la production pâtit depuis le début de la semaine d'un conflit social en Norvège et des possibles dégâts de l'ouragan Delta sur les installations pétrolières situées dans le Golfe du Mexique. De l'autre les exportations en Libye repartent, de même qu'au Venezuela et en Iran selon plusieurs sources, alors que la demande n'arrive déjà pas à absorber l'offre actuelle d'or noir.

R.E

GAZODUC NORD STREAM2

Une amende record de 6,4 milliards d'euros infligée à Gazprom

L'office anti-monopole polonais UOKiK a annoncé hier avoir infligé une amende record de 29 milliards de zlotys (6,45 milliards d'euros) à Gazprom, pour la construction du gazoduc Nord Stream 2 reliant la Russie et l'Allemagne. Par ailleurs, cinq sociétés occidentales, engagées dans la construction du gazoduc, le français EngieEnergy, les allemands Uniper et Wintersthal, l'autrichien OMV, et l'anglo-néerlandais Shell, ont également été condamnées à une amende globale de 234 millions de zlotys (52 milliards d'euros). L'UOKiK reproche à ces entreprises d'avoir créé une coentreprise sans son accord. En 2016, UOKiK a estimé que Nord Stream 2 pouvait nuire à la concurrence et a refusé d'ap-

prouver le consortium, avant de lancer deux ans plus tard une procédure contre les six sociétés. "Conformément à la décision du président de l'Office de la concurrence et de la protection des consommateurs, les entités sont tenues de résilier les accords conclus pour financer le gazoduc Nord Stream 2", selon le communiqué de l'UOKiK. Gazprom s'est dit, dans un communiqué, "fondamentalement en désaccord avec la position de l'UOKiK" et l'amende infligée, affirmant que "le projet n'a pas été mis en œuvre par une entreprise, mais par une filiale de Gazprom avec un financement par emprunt". "Le montant sans précédent de l'amende indique une volonté de s'opposer à la mise en

œuvre du projet Nord Stream 2 par tous les moyens", dénonce Gazprom, annonçant son intention de faire appel de la décision. Le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov a pour sa part indiqué ne pas douter que Gazprom ferait "tout ce qui peut et doit être fait" pour répondre à ces mesures. La Pologne, l'Ukraine, ainsi que les Pays baltes s'opposent au Nord Stream 2 estimant qu'il s'agit d'un projet "politique". Le gazoduc est également critiqué par les Etats-Unis qui menacent de sanctions les entreprises participant à sa construction. Après l'annonce de l'amende, les actions de Gazprom ont baissé de près de 1,4% à la Bourse de Moscou.

R.E

L'ESPAGNE

Création de 800.000 emplois grâce au plan de relance

Le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez a dévoilé hier son plan pour relancer une économie dévastée par la pandémie et qui devrait permettre, selon lui, de créer plus de 800.000 emplois grâce à l'injection de 140 milliards d'euros de fonds européens.

Ce plan est la "feuille de route de la modernisation de notre pays pour les six prochaines années" afin de "transformer le coup dur de la pandémie en une énorme opportunité", a déclaré le socialiste lors d'une allocution savamment mise en scène depuis le palais de la Moncloa.

M. Sanchez a expliqué que Madrid étalerait de 2021 à 2026 l'utilisation des fonds alloués par Bruxelles.

La quatrième économie de la zone euro, où le chômage a explosé depuis le strict confinement du printemps, compte en particulier "créer plus de 800.000 nouveaux emplois en trois ans", a promis M. Sanchez.

Avec 140 milliards d'euros, dont la moitié sous forme de subventions et l'autre sous forme de prêts, l'Espagne, l'un des pays européens les plus touchés par la pandémie, sera le deuxième plus gros bénéficiaire des fonds européens après l'Italie.

Les investissements du "plan de relance et de résilience" de M. Sanchez seront consacrés pour "plus de 37%" à la transition écologique et pour "près de 33%" à la transition numérique, conformément aux objectifs de la Commission européenne, a détaillé le chef du gouvernement.

Au-delà de la transition écologique et numérique, ce plan sera aussi axé sur la cohésion sociale et territoriale, c'est à dire lutte contre la pauvreté et soutien aux zones rurales, et sur l'égalité hommes-femmes sur le marché du travail.

Une première tranche de 72 milliards d'euros sera débloquée sur la période 2021-2023 et sur la seule année 2021, le montant s'élèvera à 27 milliards.

Grâce à ce plan de relance, Madrid espère gagner 2,5 points de croissance du PIB par an, pendant trois ans, selon M. Sanchez.

Signe de la gravité de la crise en Espagne, qui ébranle particulièrement le tourisme, pilier de l'économie, le gouvernement a annoncé mardi que le PIB espagnol devrait chuter de 11,2% cette année, deux points de plus que prévu en mai.

Le chômage bondira lui, à 17,1%, tout comme le déficit public qui devrait atteindre 11,3% cette année. La dette publique a déjà dépassé les 110% du PIB au deuxième trimestre et continuera de grimper étant donné la lourdeur des dépenses publiques engagées pour amortir le choc économique et social.

R.E et AFP



TLEMCEN

Ouverture de 8 nouvelles spécialités dès la prochaine rentrée

Le secteur de la formation professionnelle dans la wilaya de Tlemcen prévoit l'ouverture de huit nouvelles spécialités à travers les centres de formation dès la prochaine rentrée prévue le mois de novembre, a-t-on appris mardi auprès de la direction du secteur.

Il s'agit des spécialités de l'agriculture en milieu forestier, les cultures semi-profondes, la production d'huile d'olive, le montage de panneaux photovoltaïques et géothermiques, la production animale (élevage de ruminants), le béton armé, la peinture de sols et des murs et l'industrie du plastique, a indiqué à l'APS le directeur de wilaya de la formation professionnelle et de l'apprentissage, Benlahcen Bennacer.

Les spécialités ouvertes pour la prochaine rentrée professionnelle sont, a-t-il dit, en adéquation avec le caractère agricole de la wilaya et permettront d'y attirer un nombre important de nouveaux stagiaires.

D'autre part, 6.860 nouveaux postes pédagogiques sont disponibles pour la prochaine rentrée de formation sur deux niveaux. Le premier est sanctionné par un diplôme d'Etat dans les modèles de formation résidentiel (2.435 postes) et d'apprentissage (1.809), ainsi que la formation par passerelles (70), les cours du soir (115), la formation en milieu rural (50) et la formation dans les écoles agréées (216).

Le second niveau de formation, sanctionné par un

certificat d'aptitude, dans le modèle d'apprentissage (280 postes), la femme au foyer (470), la formation spéciale pour les détenus (220), la formation dans les écoles agréées (178), la formation continue contractuelle (25), la formation en milieu rural (270) et la formation à travers les cours du soir (722 postes), a indiqué le même responsable.

La wilaya de Tlemcen compte 23 centres de formation professionnelle et trois instituts d'une capacité globale de plus de 10.000 places pédagogiques. Il est prévu en plus la mise en service d'un nouveau centre de formation professionnelle dans la commune de Sebdu avant la fin de l'année en cours, a ajouté M. Bennacer.

Brèves

MONTS DHRAA
GUEBILA ET BÉNI
OUERTILÈNE (SÉTIF)150 ha d'aires
forestières décimés
par un incendie

Un total de 150 hectares d'aires forestières a été décimé par un incendie, qui s'est déclaré au début de la semaine courante dans les monts Dhraa Guebila et Béni Ouertilène (nord de Sétif), a-t-on appris mardi des services de la Protection civile (PC). Le départ de cet incendie, maîtrisé lundi, a été signalé dans la forêt de Kréma dans la commune de Dhraa Guebila, avant de se propager dans la forêt de Béni Djemati, dans la commune de Béni Ouertilène, favorisé par de fortes rafales de vent et un relief accidenté, a indiqué à l'APS le chargé de communication des services de la PC, le lieutenant Ilyès Kedad. Les flammes ont parcouru cinq (5) hectares de pins d'Alep, environ 30 hectares de vergers d'arbres fruitiers et 115 hectares de broussailles, a précisé la même source. L'opération a mobilisé les unités de la protection civile de Bougaâ, Guidjel, Guenzet, Bouandass et Béni Ouertilène assistées par les colonnes mobiles des wilayas de Sétif, Bordj Bou Arreridj et Constantine, soit 118 agents, 24 camions anti-incendie, trois (3) autocars, deux (2) ambulances et trois (3) véhicules de communication, en plus de deux hélicoptères de l'unité aérienne de la Protection civile. Les unités sont demeurées mobilisées y compris durant la nuit pour veiller à ce que les flammes n'atteignent pas les zones à forte végétations broussailluses, selon la même source.

ORAN (ACQUISITION
DU MATÉRIEL
AGRICOLE)Des agriculteurs
bénéficient de
soutien de l'Etat

Des agriculteurs d'Oran ont bénéficié dernièrement de soutien de l'Etat pour l'acquisition du matériel agricole dont celui d'irrigation d'appoint dans le cadre des efforts de développement du secteur et d'incitation à l'utilisation du machinisme dans ce domaine, a-t-on appris mardi de la Direction des services agricoles (DSA). Dans ce cadre, un soutien a été accordé à trois (3) agriculteurs pour l'acquisition de trois moissonneuses dont deux activant dans la région de Tatraoui et la troisième dans la commune de Braya. Un autre agriculteur de Benfréha (sud d'Oran) a bénéficié d'un tracteur et de ses accessoires, a-t-on fait savoir. Par ailleurs, trois dossiers ont été approuvés pour ceux qui sollicitent un soutien pour le matériel d'irrigation par aspersion pour irriguer une superficie d'environ 60 hectares de grandes cultures dont environ 50 ha au niveau de la plaine de M'léta et le reste dans la région de Gôyél, afin d'encourager l'utilisation du système d'irrigation d'appoint, selon la DSA. L'objectif assigné à ce soutien agricole est d'augmenter la production et améliorer le rendement à l'hectare, sachant que l'Etat apporte un soutien à l'agriculteur d'environ 40 pour cent de la valeur financière totale pour les moissonneuses et de 50 pc pour les équipements d'irrigation, a-t-on indiqué. Les décisions ont été approuvées par le Comité technique de wilaya qui comprend les chefs des subdivisions agricoles et les représentants de la Chambre agricole, de la Station régionale de protection végétale de Misserghine, de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), du bureau d'appui agricole de la DSA et des services de la Direction des ressources en eau, entre autres.

ADRAR

La situation épidémiologique
de la malaria est stable
dans la région

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid, a indiqué mardi à Adrar que "la situation épidémiologique de la malaria était stationnaire dans la wilaya d'Adrar".

"La situation épidémiologique du paludisme est stable dans cette wilaya frontalière, au regard des efforts fournis pour la prise en charge et le suivi de cette pathologie", a affirmé M. Benbouzid, lors de sa visite de travail dans la wilaya. Accompagné du ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière, Smail Mesbah, le ministre de la Santé a signalé que "la wilaya d'Adrar n'a relevé aucun cas de malaria, ces quatre derniers jours", rappelant que "la région est exposée durant cette période de l'année à cette maladie importée de pays voisins, Mali et Niger, qui enregistrent de fortes pluies, un facteur propice à la prolifération de moustiques, vecteur de la maladie". "Les analyses menées sur les quatre cas de décès signalés dans la région n'ont pas confirmé une mort due à la malaria", a ajouté M. Benbouzid, rassurant que "toutes les mesures préventives et de lutte contre la pathologie ont été entreprises". Il s'agit, a-t-il dit, de la mobilisation de moyens humains et matériels (staffs médicaux et médicaments notamment) aux frontières, en plus des équipes médicales dépêchées par le ministère de tutelle pour renforcer les actions préventives.

Le bilan épidémiologique dans la wilaya d'Adrar fait ressortir, jusqu'à hier lundi, 137 cas, tous importés, dont 106 cas parmi la gent masculine, selon les explications fournies. Entre-autres mesures préventives prises, la mise en place d'une commission de suivi au niveau de la direction de la Santé et de la Population de la wilaya et de l'Etablissement public de santé de proximité de Bordj Badji-Mokhtar, en plus des instructions données aux bureaux de la protection de la Santé au niveau de la wilaya pour dynamiser le programme de



lutte chimique et biologique contre les moustiques. La mobilisation de 400 tests rapides de dépistage de la maladie dans les zones d'établissement des populations nomades, la mise en place d'une équipe médicale composée de praticiens, de paramédicaux et de laborantins chargés des analyses et dépistage par test de la goutte épaisse, la prise en charge des malades et le renforcement de l'action de sensibilisation et de prévention, font partie des mesures prophylactiques prises à cet effet. La délégation ministérielle a, lors de cette visite de travail, inspecté une série de structures, dont le centre anticancéreux (CAC), les établissements publics hospitaliers "EPH-120 lits" et "EPH-Ibn-Sina" au chef lieu de la wilaya. Elle s'est enquis au niveau de "l'EPH-120 lits" de l'unité des analyses et de dépistage du coronavirus (Covid-19), où M. Benbouzid s'est félicité du fonctionnement et des activités de ce service et des efforts déployés par le staff médical chargé des analyses et du dépistage en une "courte" durée, après que les échantillons étaient transférés au-

paravant vers l'Institut Pasteur d'Alger pour analyses. Le ministre, qui a procédé au chef lieu de wilaya à l'inauguration d'une clinique d'hémodialyse privée d'une capacité de 13 lits, a valorisé l'investissement privé dans le secteur de la santé, qui permettra "d'assurer une complémentarité des prestations médicales entre les secteurs public et privé, notamment en spécialités médicales non pourvues dans la région".

M. Benbouzid a aussi mis l'accent sur la nécessité d'adhérer aux efforts de numérisation du secteur, en vue d'assurer une gestion optimale, notamment en termes de définition précise des besoins des établissements en médicaments. "Le ministère de la Santé s'engage à mettre à la disposition du CAC les moyens et équipements nécessaires pour assurer un service public qualitatif et continu, et une meilleure prise en charge des malades", a souligné M. Benbouzid, qui a saisi l'opportunité pour s'enquérir des doléances du corps médical de cette structure médicale spécialisée, en rapport notamment à l'ouverture et l'équipement d'un service d'ana-

tomie et le renforcement du centre en appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM). La visite de la délégation ministérielle dans la wilaya d'Adrar a été clôturée par une rencontre avec les représentants de la société civile, qui ont soulevé une série de préoccupations. Elles sont afférentes notamment à la révision de la carte de déploiement des praticiens spécialistes dans le cadre du service civil - à travers les établissements hospitaliers, en fonction des moyens et équipements disponibles pour assurer leur rentabilité, ainsi que le renforcement du programme de formation et de qualification des staffs médicaux, dont les sages-femmes rurales et les gynécobstétriciens, à l'effet d'améliorer les prestations de santé, surtout dans les zones d'ombre. M. Benbouzid a appelé, à ce titre, à établir un programme de formation à travers la projection des journées de formation médico-chirurgicales spécialisées, avant de faire part de la disposition de ses services à dépêcher des professeurs de médecine chargés d'encadrer ces activités de formation.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Réception dès la rentrée scolaire de plusieurs établissements éducatifs

Le secteur de l'éducation de Bordj Bou Arreridj sera renforcé dès la prochaine rentrée scolaire 2020-2021 par plusieurs établissements répartis sur différentes communes de la wilaya, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de l'éducation. Il s'agit de cinq lycées, sept collèges d'enseignement moyen (CEM), de 13 groupes scolaires et de 31 classes d'extension réalisés dans diverses communes de la wilaya, a-t-on précisé de même source, mettant en avant l'importance de ces nouvelles infrastructures éducatives dans l'amélioration des conditions de scolarisa-

tion des élèves et la réduction des surcharges des classes. Dans ce cadre, la direction locale de l'éducation a fait état de la réception de 27 cantines scolaires devant servir, dès la rentrée scolaire, des repas chauds aux élèves. Un budget de 160 millions DA a été réservé pour la concrétisation de 162 opérations dans le cadre du programme d'équipement et de réhabilitation des établissements scolaires. Ce budget a été consacré à la rénovation de 65 établissements de différents paliers, actuellement en cours de réhabilitation et qui affichent un taux d'avancement des travaux allant jusqu'à

65%, selon les précisions fournies par la direction de l'éducation de la wilaya qui a fait état également de la réalisation de 31 classes d'extension. S'agissant du transport scolaire, le secteur a bénéficié de 51 nouveaux bus octroyés aux communes de la wilaya, en particulier les zones d'ombre, selon la même source. Des instructions fermes avaient été données par le wali Mohamed Benmalek, au cours de la dernière réunion de l'exécutif, à l'effet de veiller au respect du protocole sanitaire à la rentrée des classes pour éviter la propagation du Covid-19.

UNIVERSITÉ DE BLIDA

Laboratoire de dépistage du coronavirus avant fin 2020

Un laboratoire pour le dépistage du nouveau coronavirus sera ouvert à l'université "Saàd Dahleb" de Blida, avant la fin de l'année en cours, en coordination avec l'Institut Pasteur d'Alger, a-t-on appris, mardi, auprès du recteur de l'université, Mohamed Benzina.



Un avis d'appel d'offre a été lancé pour l'équipement de ce laboratoire", a indiqué, à l'APS, M. Benzina, ajoutant que l'encadrement de cette structure "devant constituer un important appui pour le dépistage de cas d'atteintes par la Covid-19, au sein de la communauté universitaire et de la population", sera assuré par des enseignants spécialistes en épidémiologie et biologie, a-t-il fait savoir.

S'exprimant sur la rentrée universitaire fixée pour le 22 novembre prochain, le même responsable a assuré la mobilisation de "toutes les conditions garantissant le bon accueil des étudiants, en cette conjoncture sanitaire exceptionnelle", a-t-il dit. Il a signalé, en outre, le parachèvement de l'année universitaire écoulée, à travers notamment l'organisation des examens de rattrapage et des cours de révisions qui seront terminés vers le 15 novembre prochain, a-t-il précisé. Des réunions de travail avec

les responsables des facultés et des départements sont en cours, pour, a-t-il ajouté, examiner les moyens d'organiser les étudiants durant la prochaine rentrée. "De nombreuses propositions sont à l'étude, comme la répartition des étudiants en groupes du matin et du soir, par jour, ou par semaine, dans le cadre du strict respect du protocole sanitaire afin de prévenir la propagation de la Covid-19 au sein de la communauté universitaire". Le responsable a affirmé, à ce

titre, l'application de l'ensemble des mesures sanitaires nécessaires, dont la prise de la température, le port de la bavette, la disponibilité des désinfectants hydroalcooliques, et la mise en place de points d'eau et du savon liquide pour le lavage des mains, outre le respect de la distanciation sociale, et la disponibilité d'une salle d'isolement sanitaire pour l'examen par les médecins du centre médicosocial relevant de l'université des éventuels cas suspects.

Brèves

MILA

Lancement "prochain" des travaux de consolidation de sept tronçons de la route de contournement

Des travaux de consolidation de sept (7) tronçons de la route de contournement Sud de la ville de Mila, affectée par des glissements de terrain, seront prochainement lancés, a indiqué mardi le directeur local des Travaux publics, Abdellah Sellai. Le responsable a révélé que plusieurs opérations ont été programmées afin de consolider les nombreux tronçons de la route de contournement Sud de Mila, "fortement endommagés" par les glissements de terrain, faisant savoir que des travaux ont d'ores et déjà été lancés pour la réfection de deux de ces tronçons. S'agissant de la remise en état des sept tronçons restants, le directeur des Travaux publics a affirmé qu'il ne reste plus que le déblocage du montant nécessaire à l'opération, estimé à 400 millions de dinars par l'étude technique, indiquant que ces travaux devront être exécutés dans "un délai maximum de 6 mois".

Il a, par ailleurs, ajouté que le traitement des glissements de terrain va permettre de fluidifier le trafic et d'améliorer les conditions de déplacement des citoyens d'autant plus que le contournement Sud de Mila constitue une voie d'accès à l'Autoroute Est-Ouest et à la RN 27. Les opérations devraient également permettre de désengorger le contournement Nord du chef-lieu de wilaya, qui subit le trafic incessant des poids lourds et qui pâtit lui aussi à plusieurs endroits du même phénomène de glissements de terrain, a-t-il poursuivi. Le responsable a également rappelé que son secteur a bénéficié d'une enveloppe financière de 700 millions de dinars au titre de l'année 2020 en vue de traiter et d'entretenir les tronçons les plus endommagés relevés sur 05 chemins de wilaya (CW) et 9 chemins communaux (CC). Ces projets vont permettre la réfection d'un total de 40 km de chemins de wilaya et 32 km de chemins communaux, a-t-il révélé.

SAIDA

Légère baisse de la production du miel

La wilaya de Saïda a enregistré une légère baisse de la production de miel durant la saison agricole 2019-2020, avec 326 quintaux contre 350 quintaux la saison précédente, a-t-on appris mardi auprès de la direction des Services agricoles (DSA). La DSA a attribué cette baisse à la faible pluviométrie durant la période hivernale, ce qui a affecté la floraison au printemps. Durant la saison 2019-2020, 300 quintaux de miel ont été récoltés de 8.000 ruches modernes et 26 qx de près de 1.000 ruches traditionnelles, a-t-on indiqué. Par ailleurs, la Conservation des forêts de Saïda a distribué, au cours de l'année écoulée, 4.000 nouvelles ruches à des jeunes ayant obtenu des diplômes de formation dans le domaine de l'apiculture, et a alloué 36 millions DA à l'opération qui a permis la création de près de 400 emplois. A ce titre, le président du Conseil interprofessionnel d'apiculture de Saïda, Kadirou Aouar, a signalé un engouement des jeunes pour l'apiculture, soulignant qu'un stage pratique a été organisé pour 110 jeunes ayant suivi des formations dans les Centres de formation professionnelle et d'apprentissage des communes de Sidi Boubekeur et Hassasna.

CANCER À AÏN DEFLA

1250 malades pris en charge par l'association "El Fedjr" depuis 2015

Au total, 1250 personnes atteintes de cancer sont prises en charge à Aïn Defla par l'association "El Fedjr" d'aide aux personnes atteintes de cancer depuis 2015 à ce jour, a-t-on appris mardi auprès de sa présidente. Sur l'ensemble des malades pris en charge, il est dénombré 796 femmes atteintes de cancer du sein, a précisé à l'APS Malika Mekki, signalant que depuis le début de l'année en cours à ce jour, 121 malades (tout type de cancer confondus) sont pris en charge par l'association. "La prise en charge des malades cancéreux résidant le plus souvent dans les régions enclavées de la wilaya a trait aux scanners, analyses et bilans", a fait savoir Mme Mekki, faisant état de deux assistantes médicales tra-

vaillant au profit de l'association au niveau du CHU Frantz Fanon de Blida ainsi que du centre Pierre et Marie Curie (CPMC) de l'hôpital Mustapha (Alger). Evoquant la crise sanitaire et son incidence sur la prise en charge des malades, la présidente de l'association El Fedjr a noté que faute de la disponibilité du transport inter-wilaya, nombre de femmes suivant leurs cures (radiothérapie et chimiothérapie) à l'hôpital de Blida ont raté leur rendez-vous. Le même constat est susceptible d'être fait s'agissant des enfants cancéreux de la wilaya lesquels, en l'absence d'un service d'oncologie infantile à Aïn Defla, sont contraints de se rendre au CPMC, a-t-elle encore fait remarquer. "Il est clair que l'avènement de la Covid-19 a

littéralement chamboulé les choses, nous empêchant d'organiser des portes ouvertes (notamment au niveau des zones rurales) sur la maladie comme ce fut le cas par le passé", a regretté Mme Mekki, faisant état de 60 femmes atteintes de cancer du sein depuis le début de la pandémie. Pour sa part, le responsable du service oncologie et maladies cancéreuses de l'établissement public hospitalier (EPH) de Aïn Defla, Mohamed Abada, a fait état de "80 à 100 cas de cancer du sein enregistrés chaque année à Aïn Defla durant ces dernières années". "Cela représente quelque 30 % des cas de cancer enregistrés à l'échelle de la wilaya", a-t-il observé, mettant l'accent sur l'importance du dépistage dans le cas de cette redoutable pathologie.



JO DE TOKYO 2020

Les organisateurs veulent économiser 240 millions d'euros



Les organisateurs japonais des Jeux olympiques de Tokyo-2020, reportés à l'été 2021 en raison du coronavirus, ont annoncé mercredi viser 30 milliards de yens (241 millions d'euros) d'économies via diverses mesures de "simplification" et d'"optimisation" déjà établies pour réduire la voilure de l'événement. Ces économies seront réalisées en partie grâce à une réduction de coûts de personnel et de décoration, a déclaré le comité organisateur dans un communiqué. Mais le coût final de l'événement, officiellement budgétisé avant la pandémie à plus de 11 milliards d'euros pour la partie japonaise, reste incertain car les dépenses supplémentaires causées

par le report n'ont pas encore été rendues publiques.

"Tokyo 2020 pense que ce travail aidera à créer un modèle pour les futurs événements mondiaux, y compris les prochains Jeux, dans le cadre de la nouvelle normalité où nous vivons maintenant", affirme le communiqué.

Les organisateurs ont déclaré qu'ils présenteraient un budget actualisé, prenant en compte les coûts supplémentaires et le prix des contre-mesures liées au Covid-19 d'ici la fin de l'année.

Le 25 septembre, des plans pour organiser des JO moins tape-à-l'oeil et moins ambitieux avaient été dévoilés à Tokyo, avec notamment une réduction du nombre de billets gratuits, moins d'inv-

tés officiels, la suppression de certaines cérémonies et des économies sur la décoration, les mascottes et la pyrotechnie.

Les Jeux de 2020 ont été reportés au début de l'année, car le coronavirus s'est répandu dans le monde. Leur ouverture est maintenant prévue pour le 23 juillet 2021.

La pandémie persistante fait toujours planer un doute sur la faisabilité même des JO de Tokyo, censés réunir 11.000 athlètes du monde entier. Mais les organisateurs nippons et le Comité international olympique (CIO) se montrent plus confiants depuis quelques semaines, encouragés notamment par le retour de compétitions internationales sportives de premier plan.

Brèves

NOTTINGHAM FOREST (ANGLETERRE)

Lamouchi démis de ses fonctions d'entraîneur

L'entraîneur de Nottingham Forest Sabri Lamouchi a été démis de ses fonctions, a annoncé lundi soir le club anglais, après le début de saison catastrophique de l'équipe en Championship (2e division). Le technicien français, 48 ans, sera remplacé par Chris Hughton, 61 ans, ancien coach de Newcastle et Brighton, a fait savoir Nottingham sur son site web. Lamouchi paie la série de quatre défaites en autant de matches de son effectif, avec notamment un dernier revers le week-end dernier à domicile face à Bristol (2-1). Arrivé lors de l'été 2019, l'ancien joueur d'Auxerre et Parme et ex-coach de Rennes, avait conduit son équipe jusqu'à la septième place la saison passée, ratant les play-offs d'accession à la différence de buts.

R.S

PREMIER LEAGUE

Mesut özil va payer le salaire de la mascotte d'Arsenal qui devait être licenciée

L'international allemand d'Arsenal, Mesut özil, a décidé de mettre la main au portefeuille pour venir en aide à la mascotte du club londonien, Jerry Quy, qui endosse depuis 27 ans le costume "Gunnersaurus" les jours de matches à domicile.

"J'étais tellement triste que Jerry Quy, alias notre célèbre et fidèle mascotte depuis 27 ans, soit licencié. Je propose de prendre entièrement en charge son salaire tant que je serai un joueur d'Arsenal", a ainsi écrit le joueur sur Twitter mardi, lui qui est sous contrat jusqu'en 2021 avec Arsenal. "Jerry peut donc continuer un travail qu'il aime tant", a-t-il ajouté. Les dirigeants du club londonien ont ensuite annoncé que la mascotte serait de nouveau employée quand les supporters pourront faire leur retour à l'Emirates Stadium.

Le vainqueur de la dernière FA Cup avait annoncé en août qu'il prévoyait de supprimer 55 emplois en raison des pertes provoquées par la pandémie de coronavirus. Selon le club londonien, toutes ses sources de revenus ont souffert de cette crise, des droits TV à la billetterie, en passant par la vente de produits dérivés.

R.S

SAINT-ETIENNE

Mbaye Niang pourrait être recruté comme joker

Saint-Etienne et Rennes auraient trouvé un accord pour le prêt de Mbaye Niang. Mais pour que l'affaire soit conclue, le club breton doit encore en trouver un accord avec son attaquant qui n'a plus joué depuis le 22 août.

Dans les dernières heures du mercato, les dirigeants de Saint-Etienne ont tenté d'obtenir le prêt de Mbaye Niang. Sans succès. Mais l'ASSE n'a pas lâché le dossier pour autant. Selon RMC et L'Equipe, l'ancien Caennais serait proche de rejoindre l'équipe entraînée par Claude Puel. Le quotidien assure que les discussions se sont poursuivies mardi entre les directions rennaise et stéphanoise. Un accord aurait même été trouvé, cependant le club breton doit encore en trouver un avec son attaquant.

Les portes du mercato se sont fermées lundi soir à minuit. Mais le règlement de la Ligue de football professionnel assure qu'un club peut recruter un joker à une condition : que le joueur en question soit licencié en France. Ce qui est le cas de Mbaye Niang sous contrat avec le Stade Rennais jusqu'en juin 2023.

Cet été, le nom de l'ancien Milanais a circulé du côté de l'OM avant qu'André Villas-Boas ne mette son veto. Depuis l'arrivée de Serhou Guirassy à Rennes en provenance d'Amiens, Mbaye Niang joue beaucoup moins. L'attaquant de 25 ans a participé à la première journée de championnat à Lille le 22 août dernier (64 minutes). Et depuis, plus rien. Saint-Etienne (qui pourrait être son huitième club) est prêt à lui tendre la main pour le relancer.

R.S

FINALE NBA

Les Lakers remportent difficilement le quatrième match

Les Los Angeles Lakers ont difficilement remporté (102-96) le quatrième match de la finale NBA 2020 face au Miami Heat, mardi chez Disney World, et mènent désormais trois victoires à une avant la rencontre N.5 qui aura lieu vendredi.



La première équipe à quatre victoires sera championne NBA. L.A. peut donc être sacré dès vendredi s'il s'impose. Il aura fallu un shoot derrière l'arc d'Anthony Davis, à 39 secondes du buzzer, pour que la franchise californienne, en quête d'un 17e titre record (que seul détient pour l'heure Boston), se détache suffisamment, au terme d'une rencontre extrêmement serrée et intense. Le cri de LeBron James après cette action relevait autant de la joie que du soulagement.

Les Lakers ont d'ailleurs surtout

encore pu compter sur leur "King", qui a été de tous les combats offensivement et défensivement. Il a encore tuteuré le triple-double (28 pts, 12 rbd, 8 passes). Mais, il a aussi perdu 6 ballons et s'est souvent plaint de décisions arbitrales, preuve de la tension qui l'habitait. Anthony Davis, passé au travers de sa première période du précédent match, a été irrégulier, mais ses 22 points ont apporté, de même que ses 4 contres en défense.

Autre clé de leur succès, les La-

kers ont justement contenu la star d'en face, Jimmy Butler, qui avait quasiment à lui seul, avec un triple-double à 40 points, permis à Miami de réduire l'écart à 2-1. Cette fois, il a dû se contenter de 22 pts (10 rbd, 9 passes). Une performance solide, mais insuffisante. D'autant plus que le Heat a une nouvelle fois dû se passer des services de son meneur Goran Dragic (aponévrose plantaire) dont l'apport offensif se situe autour des 20 points en moyenne.

En revanche, le pivot Bam Ade-

bayo était bien de retour, lui qui souffrait depuis six jours de tensions cervicales. Il a été bon (15 pts, 7 rbd) mais a peu pesé en seconde période, contrairement au rookie Tyler Herro, auteur de 9 de ses 21 dans le money-time. En vain.

A présent, Miami, dont c'est la 6e finale en 15 ans (trois ont été remportées en 2006, 2012, 2013), se retrouve dos au mur, contraint de gagner tous les matches qui viennent, à commencer par le cinquième vendredi.

R.S

EQUIPE DE FRANCE

Le défenseur de Lyon Léo Dubois, testé positif au Covid-19

Le défenseur de Lyon Léo Dubois, testé positif au Covid-19, a été "placé à l'isolement" à l'issue de l'entraînement des Bleus auquel il a pris part mardi soir à Clairefontaine (sud-ouest de Paris) et manquera le rassemblement d'octobre, a annoncé la Fédération française de football. Le Lyonnais ne jouera pas mercredi contre l'Ukraine en amical et sera remplacé numériquement pour le reste du stage par Ferland Mendy, le défenseur du Real Madrid.

"Son test à la Covid-19 diligenté par l'UEFA mardi matin s'étant révélé positif, Léo Dubois a été placé à l'isolement, après la réception des résultats, à l'issue de l'entraînement, ce mardi soir", a fait savoir la FFF. "Comme l'ensemble de la délégation, Léo Dubois avait subi un test préalable au rassemblement. Le résultat

était négatif", a-t-elle complété. Ferland Mendy rejoindra le groupe pour les rencontres de Ligue des nations contre le Portugal dimanche à Saint-Denis et en Croatie le 14 octobre, a-t-il été précisé.

Lors du rassemblement de septembre, le gardien de Marseille Steve Mandanda avait connu pareille mésaventure. L'attaquant du Paris SG Kylian Mbappé avait également été testé négatif au nouveau coronavirus, ce qui l'avait contraint à quitter également le groupe en cours de stage. L'Ukraine, adversaire des Bleus mercredi (21h10, 19h10 GMT) à Saint-Denis en match amical, est elle aussi touchée par le virus, avec notamment trois de ses quatre gardiens contaminés.

R.S

L'OLYMPIQUE LYONNAIS

Le transfert de Depay au Barça a capoté à cause de la ligue espagnole

Alors que le FC Barcelone et l'Olympique Lyonnais étaient tombés d'accord pour le transfert de Memphis Depay, la Ligue espagnole aurait tout fait capoter selon les informations du média catalan Esport3. Memphis Depay ne portera pas le maillot du FC Barcelone après la trêve internationale. Pourtant, le club catalan et l'Olympique Lyonnais étaient tombés d'accord pour le transfert de l'attaquant néerlandais contre cinq millions d'euros plus dix de bonus. "Le joueur qui a le plus de chances de partir, c'est Memphis", déclarait d'ailleurs Ju-

ninho, le directeur sportif des Gones, après Lyon-Marseille dimanche soir au micro de la chaîne Téléfoot. Mais d'après l'émission Onze du média catalan Esport3, la Ligue espagnole aurait refusé ce transfert car le Barça aurait ainsi dépassé le plafond salarial autorisé. Cependant, les deux parties pourraient se retrouver d'ici quelques semaines car le club entraîné par Ronald Koeman envisagerait d'entraîner Memphis Depay lors du mercato hivernal. Les choses auront changé d'ici janvier prochain. Car en juin 2021, l'ancien joueur de Manchester United sera en fin de contrat à l'OL.

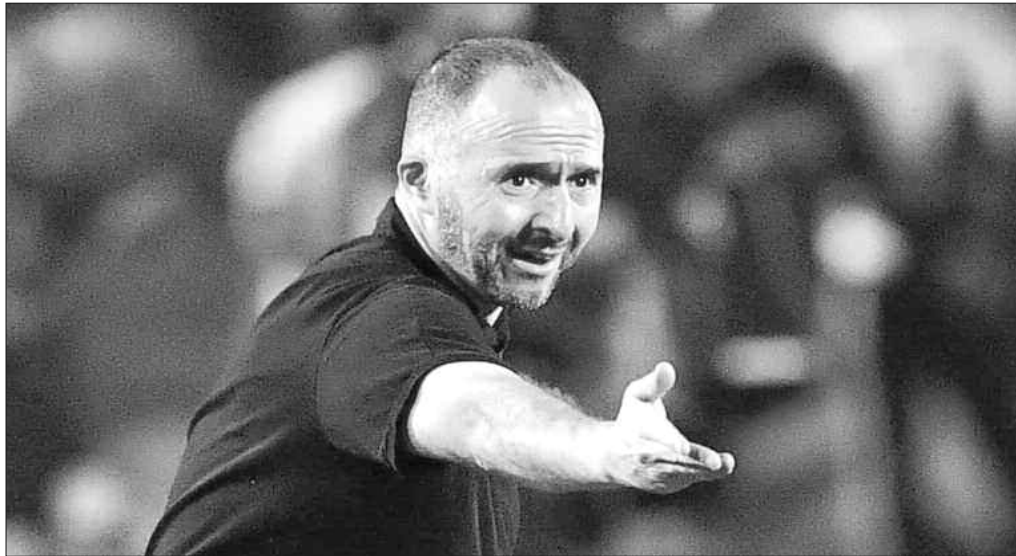
R.S



BELMADI À PROPOS DES MATCHS AMICAUX

"je cherche la difficulté pour progresser"

L'entraîneur national Djamel Belmadi a expliqué son choix d'affronter le Nigeria et le Mexique lors des matchs amicaux d'octobre par la "qualité" de ces deux adversaires, dont le "caractère" lui permettra de progresser sur les différents aspects.



L'idée est de trouver de la difficulté et d'avoir des adversaires qui vont nous causer des problèmes. Le fait d'avoir des soucis nous pousse à les résoudre et ça aide à progresser. C'est quelque chose que je partage à fond et c'est mon expérience qui nous fait dire ça. On cherche toujours des adversaires de qualité, avec tout le respect qu'on doit pour le reste des équipes", a indiqué mercredi le coach national en conférence de presse virtuelle, à partir de Villach (Autriche). Les "Verts" commenceront par affronter le Nigeria vendredi au Wertheesee Stadion de Klagenfurt en Autriche (20h30 locales, 19h30 algériennes), puis le Mexique mardi au Cars-Jeans Stadion de La Haye, aux Pays-Bas (21h00 locales, 20h00 algériennes). "On aurait pu en quelques jours opter pour des sélec-

tions footballistiques peut-être moins d'envergure avec des matchs faciles, mais nous avons choisi ces équipes-là qui ne sont pas à présenter. Le Nigeria est une équipe qui a pris part à la dernière édition de la Coupe du monde de Russie et elle est bien positionnée au classement (Fifa) des nations. Nous avons eu l'occasion de la défier en demi-finales de la dernière Coupe d'Afrique des nations et c'était compliqué", a rappelé Belmadi. Interrogé sur la sélection du Mexique, Belmadi juge que cette équipe de la zone CONCACAF, coachée par l'Argentin "Tata" Martino, arrive en pleine confiance, espérant que la confrontation soit à la hauteur. "C'est une équipe forte qui arrive en pleine confiance. Les joueurs sont déterminés avec des assurances par rapport à leur type de jeu et leurs résultats. J'aime bien ces équipes latino-américaines et centrales car elles ont

un fort potentiel. C'est une équipe qui carbure à plein régime et qui a beaucoup de joueurs évoluant dans le championnat MLS et en Europe", a expliqué le coach national. Et de répéter : "Je cherche des matchs difficiles et compliqués car tout simplement, je cherche la progression. J'estime que la progression d'une équipe passe par ce genre de confrontations pour voir comment elle réagit. On espère que ce sera une grande opposition et qu'on sera à la hauteur". La confrontation entre le Mexique et l'Algérie est la deuxième dans l'histoire des deux sélections, après celle de 1985 dans le cadre d'un tournoi quadrangulaire préparatif à la Coupe du monde 1986. Les "Azteques" l'avaient alors emporté 2-0 à Mexico.

R.S

ALGÉRIE-NIGERIA

Un sérieux test pour les "Verts" après une trêve forcée de 11 mois

La sélection algérienne de football renoue avec la compétition, vendredi au Wertheesee Stadion de Klagenfurt en Autriche (20h30 locales, 19h30 algériennes), en affrontant le Nigeria dans un véritable match-test intervenant après une interruption forcée de 11 mois due à la pandémie de Covid-19. Les hommes de l'entraîneur Djamel Belmadi, dont le dernier match disputé remonte au 18 novembre 2019 à Gaborone face au Botswana (éliminatoires CAN-2021/victoire 1-0), retrouveront en terre autrichienne les "Super Eagles" qu'ils ont éliminés en demi-finales de la CAN-2019 à l'issue d'un match épique où Riyad Mahrez avait transformé un coup-franc magistral dans les dernières secondes du match (90e+4), synonyme de qualification. L'Algérie a ensuite été sacrée championne d'Afrique en battant en finale le Sénégal (1-0). Pour ces "retrouvailles" entre deux grosses cylindrées du football africain, le coach algérien a fait appel à 24 joueurs évoluant à l'étranger, vu que le championnat d'Algérie est à l'arrêt depuis mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus. Deux nouveaux noms apparaissent dans la liste des

convocqués, celui du défenseur Abdeljalil Medioub (CD Tondela/Portugal) et du milieu de terrain Mehdi Zerkané (Girondins Bordeaux/France). D'autres, par contre, font leur retour en sélection après une très longue absence, comme Mohamed Réda Halaimia (K. Beerschot VA, Belgique), Zinedine Ferhat (Nîmes Olympique, France) ou encore Farid Boulaya (FC Metz, France). Parmi les grandes absences, l'on note celles du défenseur Djamel-Eddine Benlamri et du meneur de jeu Youcef Belaïli. Une non-convocation qui, cependant, est loin d'avoir constitué une surprise pour l'opinion publique, car bien avant de dévoiler la liste des 24 joueurs, le sélectionneur national avait clairement expliqué qu'il n'allait compter que sur les éléments les plus aptes. Pour pallier l'absence provisoire de Belaïli, le coach Djamel Belmadi pourra compter sur la forme éblouissante de Saïd Benrahma, le meneur de jeu du club de première division anglaise, Brentford, avec lequel il ne cesse d'enchaîner les bons résultats. Côté défensif, la défection de Benlamri, qui vient de

signer à Lyon, pourrait être comblée par l'apport du nouveau venu Abdeljalil Medioub, un colosse de 1,97m, âgé de 23 ans. Il pourrait former la paire centrale avec Aïssa Mandi, si bien sûr le sélectionneur ne décide pas de décaler l'arrière-gauche Ramy Bensabaini dans l'axe pour épauler le capitaine du Betis Séville. Concernant les autres postes, Belmadi ne devrait pas rencontrer trop de difficultés pour composer, car y disposant de la quasi totalité de ses titulaires habituels. Le deuxième match amical des "Verts" durant ces dates Fifa allant du 5 au 14 octobre, se jouera mardi prochain contre le Mexique au Cars-Jeans Stadion de La Haye, aux Pays-Bas (21h00 locales, 20h00 algériennes). Ces deux joutes amicales constituent pour les coéquipiers de Raïs M'bolhi un tremplin en prévision de la prochaine double confrontation contre le Zimbabwe, au mois de novembre, dans le cadre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la CAN-2021, décalée à 2022 au Cameroun, en raison de la pandémie de coronavirus.

R.S

Brèves

JM 2022 (CHAMP DE TIR AUX ARMES SPORTIVES)

Les travaux de mise à niveau du champ de tir à 70%

Les travaux de mise à niveau du champ de tir aux armes sportives à Bir El Djir (Est d'Oran) ont atteint un taux d'avancement de 70%, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS). Les travaux, lancés dans le cadre des préparatifs de la capitale de l'Ouest du pays pour accueillir la 19e édition des Jeux méditerranéens, prévue du 25 juin au 5 juillet 2022, concernent pas moins de six lots, à savoir le stand air comprimé, fosse de tir et mur de clôture, club house, tribune et stand de tir à l'arc, VRD, aménagement extérieur, poste transformateur et groupe électrogène, a-t-on détaillé. Une fois les travaux achevés, la wilaya d'Oran disposera d'un site sportif en mesure d'abriter les plus hautes compétitions mondiales dans la discipline, puisque qu'il sera "aux normes de la Fédération internationale concernée", s'est-on réjoui à la DJS. Le champ de tir aux armes sportives fait partie de huit autres sites sportifs ayant bénéficié d'une vaste opération d'aménagement et de mise à niveau à Oran en prévision des JM. Il s'agit, entre autres, du Palais des sports "Hamou Boutéflis" et de la piscine olympique à Hai Medina Djida, du centre équestre "Antar Ibn Cheddad" à Es-Sénia et du complexe de tennis à Hai "Es-salem" (Oran). La wilaya d'Oran sera également dotée de nouvelles infrastructures, dont le complexe sportif de la localité de Belgaid (Bir El Djir), qui renferme un stade de football de 40.000 places, un terrain de réplique, un autre d'athlétisme et une salle omnisports de 6.000 places. En plus, un village méditerranéen olympique d'une capacité d'accueil de plus de 6.000 sportifs est en cours de réalisation, a-t-on rappelé.

R.S

LIGUE 1/RC RELIZANE

L'opération de recrutement enfin lancée

Le RC Relizane, nouveau promu en Ligue 1 de football, a enfin entamé son opération de recrutement en prévision de la saison prochaine, en engageant sa première recrue mardi. Il s'agit de l'attaquant Mehdi Kadri, transfuge du MO Béjaïa (Ligue 2) qui a signé un contrat de deux ans, a-t-on appris de la direction de cette formation de l'Ouest du pays. Cette transaction en appellera d'autres au cours des prochains jours, pour débiter dans les meilleures conditions possibles la préparation du nouvel exercice 2020-2021, a-t-on assuré. La semaine dernière, le président du "Rapid", Mohamed Hamri a conclu un contrat avec l'entraîneur Si Tahar Cherif El Ouezzani, qui retrouve ainsi les terrains après avoir exercé comme directeur général du MC Oran la saison passée, rappelle-t-on. L'arrivée du champion d'Afrique avec la sélection algérienne en 1990 a permis d'enclencher la préparation de l'exercice à venir. Une opération ayant accusé un retard sensible, non sans susciter l'inquiétude des supporters du club. A l'origine de ce retard, le flou qui entourait l'avenir du président Hamri avec le club en raison de la crise financière qui secoue ce dernier, obligeant plusieurs joueurs à saisir la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour revendiquer la régularisation de leur situation financière et aussi leurs lettres de libération. Le report du coup d'envoi du championnat pour une semaine supplémentaire (28 novembre au lieu du 20) devrait ainsi arranger les affaires du nouvel entraîneur du RCR afin de rattraper le retard en matière de préparation. Ce n'est d'ailleurs qu'à partir de mardi que les joueurs du RCR ont entamé les tests médicaux d'usage liés au Covid-19, en application du protocole sanitaire établi par les autorités concernées dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

R.S

TOURNOI DE MONASTIR

Ibbou qualifiée au 2e tour du double

La tennissoman algérienne Inès Ibbou et son équipière tunisienne Chiraz Bechri se sont qualifiées mardi soir pour le deuxième tour du tableau double du tournoi professionnel féminin qui se déroule du 5 au 11 octobre à Monastir (Tunisie), en battant 2-0 le tandem russo-letton composé d'Ekaterina Visnivevskaia et de Darja Semistajia. Ce fut une victoire difficile pour le duo maghrébin qui, après avoir remporté assez facilement le premier set (6-2), a considérablement

souffert par la suite, concédant le deuxième (3-6) avant de se ressaisir et de s'imposer au super tie-break (11-9). En simple, l'Algérienne de 21 ans sera opposée à la Brésilienne Rebeca Pereira (27 ans) au premier tour du tableau final, mercredi après-midi. Les deux joueuses ont directement intégré le tableau final de ce tournoi, sauf que de par son meilleur classement mondial, Ibbou a été classée tête de série N.5, car cette dernière pointe actuellement au 631e rang mondial chez les professionnelles de la

World Tennis Association (WTA), alors que la Brésilienne n'est que 1042e. Doté d'un prize-money de 15.000 USD, ce tournoi draine la participation de certaines joueuses assez réputées sur le circuit féminin de la Fédération internationale de tennis (ITF), notamment la Russe Barbara Gatica (24 ans), qui grâce à sa 451e place mondiale chez la WTA, a été classée tête de série N.1.

R.S

Brèves

TUNISIE

Arrestation de deux "terroristes" à Jendouba et Kébili

Les autorités tunisiennes ont annoncé, mardi, l'arrestation de deux "terroristes" à Jendouba (nord-ouest) et à Kébili (sud) du pays, a indiqué le ministère tunisien de la Défense. Les deux individus, "affiliés à l'organisation terroriste auto-proclamée "Etat islamique" (EI/Daech), ont été arrêtés à Jendouba (nord-ouest) et à Kébili (sud) suite à une opération de renseignement", a précisé le ministère dans un communiqué. Le mois dernier, les autorités sécuritaires tunisiennes avaient également démantelé une cellule terroriste dans le gouvernorat de Gafsa, au sud du pays.

SOMALIE

Dix terroristes "shebabs" abattus par l'armée dans le sud

Dix éléments du groupe terroriste "Shebab" ont été abattus lors d'une opération sécuritaire menée par les forces armées somaliennes dans le sud de la Somalie, a indiqué l'armée. Cité par des médias locaux, le colonel Hamad Hassan a fait savoir que les forces armées avaient mené une opération dans la région du Bas Shabelle, dans le sud du pays. "L'opération a été menée suite aux informations reçues sur la présence des Shebabs qui ont fui la ville de Bassorah après de violents affrontements avec les forces spéciales somaliennes", a-t-il ajouté. Dix éléments "Shebabs", dont deux chefs du groupe terroriste, "Issa Moudady, et Qouri, ont été éliminés", selon la même source. Lundi, la ville de Bassorah, dans la région du Moyen Shabelle, a été le théâtre de violents affrontements entre des terroristes "Shebabs" et les forces spéciales somaliennes.

KIRGHIZSTAN

Le président assure toujours contrôler la situation



Le président du Kirghizstan a assuré mardi toujours contrôler la situation dans le pays, après une nuit d'émeutes post-électorales qui ont vu des manifestants envahir le siège du gouvernement et libérer l'ex-chef de l'Etat. La présidence a indiqué que Sooronbai Jeenbekov "contrôle la situation et a exprimé sa confiance que les forces politiques vont placer l'intérêt du pays au-dessus des leurs". Les législatives de dimanche aux résultats controversés ont fait des milliers de détracteurs du pouvoir descendre dans les rues de la capitale, puis dans la nuit des affrontements avec la police ont éclaté.

DIFFÉREND ENTRE ATHÈNES ET ANKARA
L'OTAN se dit optimiste sur la résolution de la crise

La Grèce et l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) se sont dites optimistes mardi au sujet de la possible résolution d'un différend entre Athènes et Ankara portant sur les droits de forage en Méditerranée orientale.



Le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis a rencontré le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg dans la capitale grecque au lendemain de la visite d'un jour de ce dernier à Ankara. Il s'y était rendu dans le cadre des efforts d'atténuation des récentes tensions entre la Grèce et Chypre d'une part et la Turquie

d'autre part, qui concernent les droits de forage pour les ressources énergétiques et les frontières maritimes et qui ont suscité des inquiétudes au-delà de la région. La semaine dernière au siège de l'OTAN, la Grèce et la Turquie sont convenues de créer un mécanisme en vue de faciliter la déses-

calade des tensions et réduire les risques d'un "accident" dans la région, tandis que des contacts exploratoires devraient bientôt démarrer entre les deux parties. "Le mécanisme de désescalade du conflit peut aider à faire place à des efforts diplomatiques. J'espère sincèrement que les différends sous-jacents entre les deux alliés

pourront maintenant être réglés exclusivement par des négociations, dans l'esprit de la solidarité entre alliés et du droit international", a indiqué M. Stoltenberg dans une déclaration commune avec M. Mitsotakis. Pour sa part, le dirigeant grec a réitéré sa volonté de trouver une résolution pacifique aux conflits.

BÉLARUS

L'opposition appelle les européens à maintenir la "pression"

La cheffe de file de l'opposition bélarusse Svetlana Tikhonovskaïa a appelé mardi à Berlin les pays européens à maintenir la "pression", notamment par des "sanctions", sur le régime du président Alexandre Loukachenko. Après avoir rencontré le président français Emmanuel Macron la semaine dernière, l'opposante, qui revendique la victoire à l'élection présidentielle au Bélarus en août, s'est également entretenu avec Angela Merkel. "Le peuple bélarusse a maintenant un objectif clair et compréhensible: de nouvelles élec-

tions", a affirmé Mme Tikhonovskaïa à la chancelière allemande lors de cette réunion d'environ 45 minutes. Mme Tikhonovskaïa a également souligné que les manifestations au Bélarus n'étaient pas dirigées contre la Russie ni contre l'Europe, mais qu'elles étaient plutôt le produit d'une "crise interne au pays". Pour la surmonter, les gens attendent non seulement un "soutien moral" mais aussi financier. "Notre pays a besoin de différentes sortes d'aide, mais nous avons surtout besoin d'une médiation pour entamer le dialogue avec nos

autorités, des négociations", avait déjà déclaré l'opposante lors d'une conférence de presse dans la matinée. "La pression doit être à l'intérieur de notre pays comme à l'extérieur", avait ajouté cette novice en politique, âgée de 37 ans, réfugiée en Lituanie depuis l'élection présidentielle controversée du 9 août. "Nous demandons à tous les dirigeants de se faire entendre au sujet du Bélarus", avait-elle lancé. "Bien sûr, nous leur demandons (...) d'élargir la liste des sanctions, de ne pas reconnaître Loukachenko comme un dirigeant légitime, voire de l'aider financièrement".

ETATS-UNIS

Joe Biden fustige les "forces de l'ombre" et de "la division"

Le candidat démocrate à la Maison Blanche Joe Biden a dénoncé mardi les "forces de la division" qui tentent, selon lui, de séparer les Américains, sans nommer son rival Donald Trump à quatre semaines de l'élection présidentielle du 3 novembre. "Il n'y a pas de place pour la haine en Amérique", a lancé l'an-

cienn vice-président américain, en tête dans les sondages devant Donald Trump, lors d'un discours de campagne à Gettysburg, dans l'Etat-clé de Pennsylvanie. "Les forces de l'ombre, les forces de la division, les forces d'hier nous séparent, nous empêchent de nous élever et d'avancer", a-t-il ajouté. L'ex-bras droit de Barack Obama a parlé du mouvement historique

contre le racisme et les brutalités policières qui traverse les Etats-Unis depuis la mort de George Floyd, en mai. Et des manifestations qui dégénèrent parfois en émeutes mais aussi des suprémacistes blancs. "Je crois en la loi et l'ordre", a-t-il insisté, alors que Donald Trump en a fait un mantra de campagne. Mais je crois aussi que l'injustice est réelle", a-

il ajouté, en la présentant comme un produit de l'histoire de l'esclavage, "qui remonte à 400 ans, lorsque des hommes, femmes et enfants noirs ont été amenés ici pour la première fois, enchaînés". Le candidat démocrate a choisi Gettysburg, haut lieu de la guerre de Sécession, pour se présenter une nouvelle fois en rassembleur.

SAHARA OCCIDENTAL

Les USA mis devant leur responsabilité

L'analyste sécuritaire, Alexander Bertschi Wrigley, a rappelé aux Etats-Unis leur responsabilité de faire respecter le droit international, soulignant que toute décision de passer outre dans le cadre d'une éventuelle normalisation Maroc-Israël, entraîneraient "l'érosion" des textes internationaux qui garantissent le droit à l'autodétermination au peuple du Sahara occidental, et créerait un "dangereux précédent".



Dans un article paru mardi sur le site Commondreams, Bertschi Wrigley a mis les Etats-Unis devant leur responsabilité au moment où des informations circulent à l'approche des élections américaines, selon lesquelles "le Maroc serait disposé à une normalisation des relations avec Israël" en échange de la reconnaissance par Washington des supposées revendications marocaines sur le Sahara occidental. A ce titre, l'analyste a soutenu qu'avec une éventuelle décision, les Etats-Unis, et le monde dans son ensemble, subiraient "de graves répercussions, l'érosion des normes internationales concernant le droit à l'autodétermination, l'affaiblissement de la capacité de l'ONU à résoudre les conflits ainsi que la diminution de la capacité des Etats-Unis à jouer un rôle de chef de file au niveau international". A ce propos, il a rappelé que l'administration américaine a la responsabilité de faire respecter le droit international, y compris le référendum soutenu par les Etats-Unis qui donnerait aux Sahraouis le choix de décider de leur avenir.

Pour lui, une décision de reconnaître une supposée souveraineté marocaine sur le Sahara occidental pour marquer des points politiques avant les élections américaines serait "honteux et entache la politique étrangère américaine", voire "délègiterait le travail de l'ONU, dont le mandat principal au Sahara occidental est d'organiser et d'assurer un référendum". Il a rappelé, à ce sujet, que ce mandat est soutenu par un avis consultatif historique émis par la Cour internationale de Justice ainsi que par des résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies. Par conséquent, une décision des Etats-Unis de passer outre ces efforts "compromettrait la capacité des Nations unies de jouer un rôle constructif dans tout conflit ailleurs", a mis en garde ce spécialiste de l'Afrique du Nord. Ce procédé serait également "une répudiation des objectifs longtemps recherchés par Washington pour la région. Les Etats-Unis ont joué un rôle clé en aidant à renforcer l'appui d'une résolution politique mutuellement acceptable du conflit, a estimé Bertschi Wrigley. Un éventuel changement radical de la politique

américaine créerait un "dangereux précédent et remettrait en question l'intégrité des Etats-Unis et leur engagement dans les efforts internationaux pour trouver des solutions politiques multilatérales". Le conflit au Sahara occidental, ancienne colonie espagnole, a commencé après le retrait de l'Espagne de la région en 1975 et le Maroc en a profité pour occuper une grande partie du territoire contesté. En conséquence, le Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique, reste classé par les Nations unies comme un "territoire non autonome" en attente de décolonisation. Depuis le cessez-le-feu de 1991, l'ONU s'emploie à organiser un référendum pour permettre aux Sahraouis de décider de leur avenir. A ce jour, le conflit a contraint des milliers de réfugiés sahraouis à fuir vers des camps, où la plupart dépendent des Nations unies pour presque tous les besoins de base. Pendant ce temps, les Sahraouis se trouvant dans les territoires du Sahara occidental occupé font face à de multiples violations des droits humains.

APS

MALI

Les Etats d'Afrique de l'Ouest lèvent leurs sanctions

Les Etats ouest-africains ont décidé la levée des sanctions imposées au Mali après le coup d'Etat qui a renversé, le 18 août, le président Ibrahim Boubacar Keïta, afin de « soutenir » la transition censée ramener les civils au pouvoir, a annoncé, mardi 6 octobre, la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

Dans une déclaration publiée au lendemain de la formation d'un gouvernement dans lequel les membres de la junte occupent des positions stratégiques, les dirigeants de la Cédéao disent « prendre en compte » des « avancées notables vers la normalisation constitutionnelle » dans ce pays pauvre, fragilisé depuis des années par les violences djihadistes et intercommunautaires.

« Pour soutenir ce processus, les chefs d'Etat et de gouvernement décident de la levée des sanctions sur le Mali. Ils appellent tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux à soutenir le Mali », peut-on lire dans une déclaration des dirigeants de la Cédéao signée par le président du Ghana, Nana Akufo-Addo, dont le pays exerce la présidence tournante de l'organisation régionale, médiatrice dans la crise malienne. Ces sanctions, au premier rang desquelles un embargo commercial et financier, avaient été imposées au Mali le 20 août. Dans leur déclaration, les voisins du Mali demandent aux nouvelles autorités de la transition de « mettre en œuvre rapidement » les autres décisions prises par la Cédéao, « en particulier la libération de tous les officiels militaires et civils arrêtés » lors du coup d'Etat du 18 août. Ils réclament également à nouveau la « dissolution » du Conseil national pour le salut du peuple (CNSP), l'instance mise en place par les militaires qui ont renversé le président Keïta lors d'un coup d'Etat qui n'a officiellement pas fait de victime.

Les dirigeants ouest-africains notent plusieurs avancées réalisées ces dernières semaines, dont la nomination d'un président de transition, Bah N'daw, un colonel à la retraite, et celle d'un ancien ministre des affaires étrangères, Moutar Ouane, comme premier ministre. Ils saluent en outre le renoncement par les militaires à une prérogative majeure initialement dévolue au chef de la junte, le colonel Assimi Goïta : investi vice-président transitoire, il ne pourra pas remplacer le président de la transition en cas d'empêchement de ce dernier, selon la charte élaborée par les militaires.

Ce document fondamental fixe à dix-huit mois la durée de la transition, que la Cédéao souhaitait la plus courte possible. La charte assigne pour objectifs à la transition le rétablissement de la sécurité sur tout le territoire, dont les deux tiers échappant au contrôle du pouvoir central, « le redressement de l'Etat » et l'organisation d'élections générales.

R.I

NAGORNY KARABAKH

La moitié de la population déplacée

La moitié de la population du Nagorny Karabakh a été déplacée entre ce territoire séparatiste peuplé d'Arméniens et l'Azerbaïdjan, ont annoncé les autorités hier, un conflit qualifié de "tragédie" par Vladimir Poutine. Des ONG, la Croix-Rouge et le médiateur franco-américano-russe dans cette crise ont dénoncé ces derniers jours le nombre croissant de victimes civiles depuis le début des affrontements le 27 septembre. Les belligérants ont, quant à eux, ignoré tous les appels à la trêve. "C'est une énorme tragédie", a jugé le président russe. "Nous appelons, j'insiste là-dessus, à un cessez-le-feu. Et c'est au plus vite qu'il faut le faire", a dit M. Poutine. Au 11e jour des combats, environ 50 % de la population (du Nagorny Karabakh) a été déplacée, dont 90 % des femmes et des enfants", a assuré à l'AFP Artak Belgarian, le médiateur de cette république auto-proclamée, soit 70 000 à 75 000 personnes. Le Nagorny Karabakh est peuplé d'environ 140 000 habitants, à 99 % des Arméniens ethniques, les Azeris ayant fui, une conséquence de la

guerre des années 1990. Les autorités de ce territoire accusent l'Azerbaïdjan de pilonner aveuglément Stepanakert, leur capitale, depuis vendredi, forçant la majeure partie des quelque 50 000 habitants à partir et les autres à se terrer dans des caves.

BRUIT DE TONDEUSE

Cette ville a essuyé des frappes de roquettes, dont celles de gros calibre - 300 mm - Smerch, pendant toute la nuit de mardi à mercredi. Après un répit matinal, des tirs, vraisemblablement de drones, ont suivi, a constaté un journaliste de l'AFP, qui a vu un panache de fumée, précédé d'une double explosion, s'élever après l'attaque d'un de ces engins au bruit caractéristique de tondeuse. La défense antiaérienne tentait d'abattre le ou les appareils, invisibles dans le ciel nuageux. Dans la nuit, presque toutes les heures, les sirènes d'alerte ont retenti. S'ensuivait une succession de fortes explosions. Un ensemble d'habitations a été ravagé sur

EN AZERBAÏDJAN AUSSI, ON ACCUSE L'ADVERSAIRE DE VISER LES CIVILS.

La porte-parole du parquet azerbaïdjanais, Gounay Salimzade, a annoncé que 427 habitations, abritant 1 200 personnes, avaient été détruites depuis le début des hostilités. Dans le village de Joljouq, Marjanli Jounchoud Gehrarnov, le propriétaire d'un magasin, assure que malgré les frappes "nous n'avons pas peur". "Nos jeunes sont prêts. Nous attendons que l'ordre nous soit donné pour que nous aidions aussi les militaires", proclame-t-elle. Le Nagorny Karabakh, peuplé à l'époque soviétique d'une majorité d'Arméniens chrétiens et d'une minorité azérie chiite, a fait sécession de l'Azerbaïdjan à la chute de l'URSS, en-

traînant une guerre ayant fait 30 000 morts. Le front est quasiment gelé depuis un cessez-le-feu en 1994, malgré des heurts réguliers. Les deux camps se rejettent mutuellement la responsabilité de la reprise des hostilités le 27 septembre et n'ont pas donné suite aux appels au cessez-le-feu. Le Premier ministre arménien, Nikol Pashinian, a en outre accusé, dans un entretien à l'AFP, la Turquie, un allié indéfectible de l'Azerbaïdjan, d'avoir "par son engagement actif" provoqué "la guerre".

INTERVENTION RUSSE

Fort du soutien d'Ankara, le président azerbaïdjanais, Ilham Aliyev, a exclu toute trêve sans retrait arménien du Karabakh. Une escalade pourrait avoir des conséquences imprévisibles, au vu du nombre de puissances en concurrence dans le Caucase : la Russie, la Turquie, l'Iran et les Occidentaux. La Russie, l'arbitre régional, entretient de bonnes relations avec les deux belligé-

rants, mais reste plus proche de l'Arménie qui appartient à une alliance militaire que Moscou domine. M. Poutine a d'ailleurs relevé que son pays allait "tenir ses engagements" dans le cadre de cette Organisation du traité de sécurité collective (OTSC) en cas d'attaque directe contre l'Arménie.

"Si un pays membre du traité est attaqué (...) alors les autres membres du traité ont l'obligation de le défendre", a fait valoir le Kremlin.

Arméniens du Karabakh et Azerbaïdjanais affirment s'ingérer de lourdes pertes, mais aucun belligérant ne semble avoir pris un avantage déterminant, même si Bakou revendique la conquête de multiples villes et villages et la reprise d'un tronçon de la frontière avec l'Iran.

Le bilan de 288 morts reste très partiel. Bakou, qui n'annonce aucune perte militaire, a recensé la mort de 29 civils. Le Karabakh a dénombré 240 militaires et 19 civils tués. Les deux camps affirment cependant avoir éliminé chacun des milliers de soldats de la partie adverse.

AFP

APRÈS L'EXPLOSION

Comment nous pouvons reconstruire Beyrouth ?

Six semaines après l'explosion du 4 août dans le port de Beyrouth, il est maintenant possible d'établir un bilan provisoire des dégâts qui ont affecté des quartiers entiers de la capitale libanaise et qui se sont étendus jusqu'à atteindre les banlieues de Bourj Hammoud, Zalka et Jdaideh au nord ainsi que celles de Sin El-Fil, Furn El-Chebbak et Chiah à l'est.

Le bilan de ce qui apparaît déjà comme l'une des pires catastrophes qu'ait connues le Liban depuis la fin de la guerre civile en 1991 et de la guerre de 2006 avec Israël fait état de 182 morts, d'une vingtaine de personnes toujours portées disparues et de plus de 6 500 blessés. Quatre hôpitaux, une vingtaine de cliniques ainsi que plus de trente écoles publiques et privées ont été sévèrement endommagés. Situé en plein centre-ville, le port de Beyrouth constituait avec ses quatre bassins la principale porte d'entrée maritime du Liban. Bien que l'activité ait pu y reprendre, le principal terminal de conteneurs ayant été relativement épargné, les silos à grains d'une capacité de 120 000 tonnes qui servaient de stockage pour les réserves stratégiques du pays ont reçu de plein fouet le souffle de l'explosion et ont été entièrement dévastés.

À l'exception de la zone du port, le bilan provisoire fait état à ce jour de 32 bâtiments totalement détruits et d'environ 300 autres présentant des dégâts majeurs, avec risques d'effondrement total ou partiel. La plupart de ces bâtiments datent de la deuxième moitié du XIXe siècle et des premières décennies du XXe siècle et sont répertoriés comme faisant partie du patrimoine architectural de Beyrouth. Construits en pierre de grès dunnaire (dite « ramleh ») et couverts de charpentes en bois et de toits en tuile, ces bâtiments ont été fortement affectés alors que les structures en béton armé ont en général bien supporté l'onde de choc de l'explosion. Mais dans la majorité des cas, ce sont les façades, les menuiseries extérieures, les fenêtres et les baies vitrées qui ont le plus souffert, avec plus de 50 000 logements endommagés à des degrés divers.

La zone urbaine la plus touchée couvre une surface de près de 3 km² et comprend les quartiers populaires et la zone industrielle de la Quarantaine et de Medawar, le quartier arménien de Badaoui situé en limite du fleuve de Beyrouth, les quartiers de Mar Mikhaël, Gemmayzeh, Gitaoui et Rmeil situés en contrebas de la colline d'Achrafieh ainsi que le quartier de Saifi situé en limite du centre-ville.

L'histoire de ces quartiers est liée à la croissance de Beyrouth à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle et dans les premières décennies du XXe siècle. Les notables de la ville qui s'étaient enrichis grâce à leurs liens avec le pouvoir ottoman et les consuls européens édifient de somptueux palais sur les collines qui dominent le port. Sur le flanc de ces collines, une succession de ruelles et d'escaliers dévalent les coteaux pour rejoindre l'ancienne voie romaine située en contrebas qui conduit vers les bourgades et les villes du nord : Byblos, Batroun et Tripoli. Le long de cette voie se développe le quartier de Gemmayzeh avec ses maisons de



deux ou trois étages construites à l'alignement de la rue et couvertes de toits en tuile rouge importée de Marseille, ses façades symétriques flanquées du motif des trois arcades centrales, ses boutiques à rez-de-chaussée et ses jardins en fond de parcelles. Dès la fin de la première guerre mondiale et dans les premières années du mandat français, l'arrivée des réfugiés arméniens fuyant les massacres d'Anatolie permit le développement du quartier de Mar Mikhaël situé dans le prolongement de Gemmayzeh le long de la rue d'Arménie ainsi que le quartier de Badaoui en limite est de la ville qui accueillit des populations à revenus modestes ainsi que nombre d'activités artisanales.

Malgré le départ d'une partie de la population arménienne durant les années de la guerre civile, ces quartiers connaissent une stabilité relative jusqu'à la fin des années 1990, lorsque la fièvre immobilière qui commence à s'étendre autour du centre-ville reconstruit aboutit à modifier le paysage urbain, avec la construction de tours en bordure de la gare routière et de l'autoroute qui longe le port ainsi que sur les hauteurs du quartier Sursokk. Dans le même temps, un processus de gentrification progressive va transformer le caractère de certaines rues, tout d'abord dans le secteur de Gemmayzeh puis dans celui de Mar Mikhaël. De nouveaux cafés, restaurants et bars branchés accueillent une jeunesse cosmopolite, les rez-de-chaussées sont aménagés en salles d'exposition, galeries d'art et studios d'artistes et de nombreuses activités culturelles et créatrices viennent transformer l'image du quartier. Pourtant, une part importante de mixité sociale reste présente, grâce à la loi qui encadre les loyers anciens et permet aux habitants aux revenus modestes de conserver leurs logements.

C'est justement cette mixité sociale et ce dynamisme culturel bouillonnant qui risquent d'être mis en danger par

les retombées de l'explosion du 4 août qui a dévasté le quartier. Le spectre d'une répétition du modèle de Solidere (la société foncière privée qui a entrepris de reconstruire le centre-ville après la fin de la guerre) est sur toutes les lèvres, avec ce que ce modèle peut entraîner quant à l'éviction des habitants, la destruction du tissu urbain et social, et l'appropriation du quartier par les grands groupes financiers et bancaires.

Mais le contexte économique et politique actuel est radicalement différent de celui qui prévalait au début des années 1990, lorsque les capitaux du Golfe et d'ailleurs avaient afflué, attirés par la perspective d'un accord de paix qui mettrait fin au conflit israélo-arabe et redonnerait à Beyrouth le rôle qu'elle jouait dans les années 1960 comme principal centre financier et d'affaires du Proche-Orient. Avec la crise économique sans précédent que connaît le Liban, l'hypertrophie de la dette publique et l'effondrement du système financier et bancaire, toute éventualité de voir se répéter ce modèle semble exclue.

En revanche, si des dispositions législatives ne sont pas rapidement adoptées, l'explosion du 4 août et l'étendue des destructions qu'elle occasionnerait pourraient avoir des conséquences dommageables à moyen terme en donnant l'occasion à certains promoteurs immobiliers de profiter des opportunités offertes par la loi sur la construction pour acquérir des propriétés dans les zones les plus touchées, en expulser les habitants, démolir les constructions anciennes et lancer des opérations de promotion de luxe qui transformeraient de manière radicale le caractère de ces quartiers.

Accusés d'être à l'origine de la catastrophe du fait de leur incompétence, de leur incurie et de la corruption qui gangrène l'ensemble des administrations de l'État, les pouvoirs publics semblent incapables de répondre à l'ampleur du drame sauf en décrétant l'état d'urgence qui transfère les pou-

voirs de maintien de l'ordre à l'armée. Bien que le Liban ait signé en 2015 avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) un accord en vue de définir une stratégie nationale pour la gestion des risques et des catastrophes, l'unité spécialisée qui devait mettre en place cette stratégie n'a jamais réellement fonctionné.

Sur le terrain, c'est donc la mobilisation des associations et des ONG qui a permis de répondre aux besoins les plus pressants des populations et de lancer des opérations de réhabilitation de certains îlots avec l'aide de volontaires. Mais, quel que soit le degré de résilience dont peut faire preuve le peuple libanais, cette mobilisation ne pourra évidemment pas suffire à elle seule pour répondre à l'ampleur des besoins et assurer la réparation de l'ensemble des dégâts. Tout d'abord, la réhabilitation des hôpitaux et la rénovation des écoles affectées par l'explosion avant la rentrée scolaire. Alors que l'estimation de ces deux postes n'est pas encore achevée, le Qatar a annoncé qu'il prendrait à sa charge l'ensemble des coûts qui y sont attachés.

Le deuxième axe prioritaire concerne le soutien d'urgence de la centaine de bâtiments à caractère patrimonial menacés d'effondrement après l'explosion. De nombreux donateurs internationaux ont annoncé leur intention de participer au financement de ce poste et l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones en conflit (Aliph) a déjà débloqué une première enveloppe de 5 millions de dollars (4,21 millions d'euros) affectée à la stabilisation et la réhabilitation du patrimoine endommagé. Les premiers travaux de confortement ont d'ailleurs démarré et un comité de coordination regroupant les différentes instances locales concernées (Beirut Heritage Initiative) a été mis en place pour assurer la conservation et la réhabilitation des 570 bâtiments à caractère patrimonial recensés dans la région sinistrée dont le coût

est estimé par le ministère libanais de la culture à 300 millions de dollars (252,51 millions d'euros).

Mais la tâche principale reste celle d'assurer au plus tôt le retour des personnes déplacées. Si les premières estimations concernant les personnes sans-abri se sont révélées être quelque peu exagérées, il y a quand même 10 000 à 15 000 logements qui sont aujourd'hui inhabitables. Et bien que le Liban soit un pays méditerranéen où les systèmes de solidarité familiale fonctionnent très bien et où beaucoup d'habitants de la ville ont conservé des attaches dans leur village d'origine, l'arrivée de l'hiver risque de rendre les choses plus difficiles si aucune solution n'est trouvée d'ici là pour assurer le retour des habitants dans leurs logements. Mais les sources de financement pour ce poste restent pour l'instant aléatoires, d'autant que le paiement des matières premières importées (en priorité l'aluminium, le verre et le bois) doit être assuré en dollars « frais », c'est-à-dire à travers des fonds transférés depuis l'étranger.

Reste à plus long terme la question de la réhabilitation du port de Beyrouth pour laquelle de nombreux opérateurs internationaux ont déjà manifesté leur intérêt. Au-delà d'une simple opération financière montée en Build, Operate and Transfer (BOT) ou en Partenariat public-privé (PPP) vers laquelle on semble s'orienter, il s'agit avant tout de définir une vision du rôle que doit jouer ce port dans le contexte régional et de repenser sa relation à la ville, à l'exemple de la reconversion de nombreux ports, comme à Marseille ou à Gènes.

Dans la situation actuelle où se trouve le Liban, il paraît clair pour tout le monde que le financement de la reconstruction ne pourra se faire que grâce à une assistance internationale directe. Dans un rapport publié le 31 août, la Banque mondiale estime que l'explosion a causé entre 3,8 et 4,6 milliards de dollars (entre 3,2 et 3,8 milliards d'euros) de dommages au stock physique, tandis que les pertes, y compris la baisse de la production des secteurs économiques, sont comprises entre 2,9 et 3,5 milliards de dollars (2,44 et 2,95 milliards d'euros). Les secteurs les plus gravement touchés sont le logement, les transports et les biens culturels matériels et immatériels (y compris les sites religieux et archéologiques, les monuments nationaux, les théâtres, les archives, les bibliothèques et les monuments). Mais les donateurs, qu'ils soient publics ou privés, seront-ils disposés à intervenir sans que soient mises en place des réformes structurelles permettant de garantir une parfaite transparence dans l'utilisation des fonds qui seront versés ?

JAD TABET
Président de l'Ordre des ingénieurs et architectes du Liban